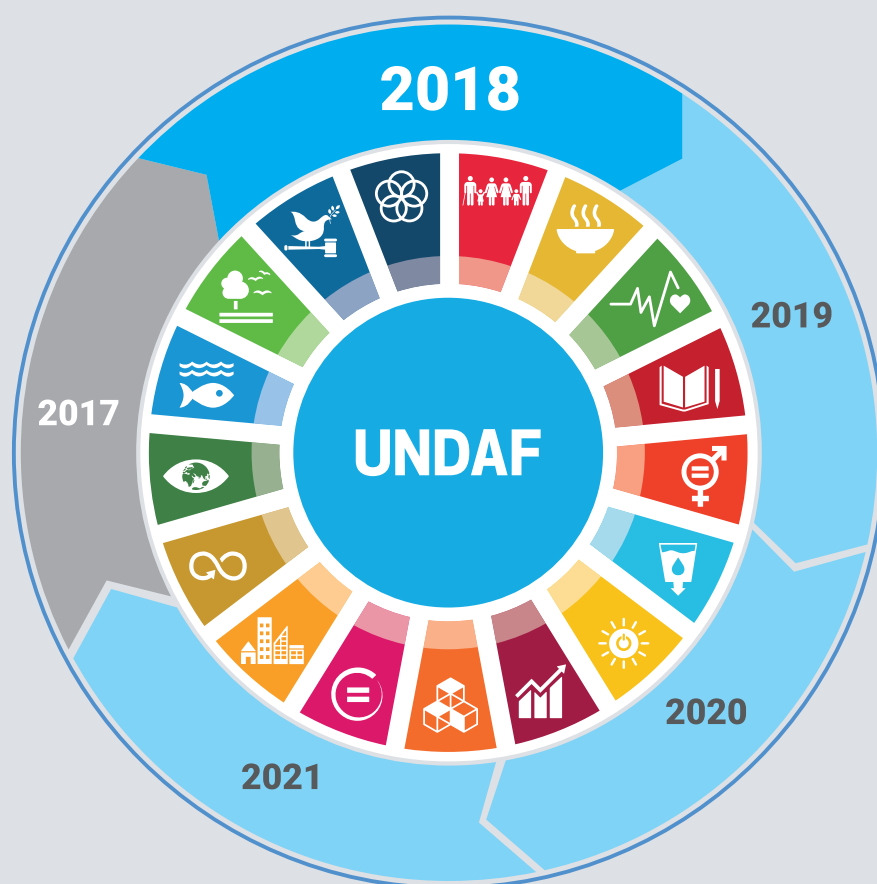


RAPPORT ANNUEL 2018

PLAN CADRE DES NATIONS UNIES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT 2017-2021



NATIONS UNIES
MAROC



Table des matières

Acronymes	3
Mot du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies pour le Développement au Maroc	4
Aperçu	5
Progrès vers l'atteinte des Résultats de l'UNDAF 2017-2021	8
Interventions conjointes sur des thématiques transversales	9
Suivi et évaluation des Objectifs de Développement Durable	10
Harmonisation et évaluation des politiques publiques	11
Migration	13
Genre	15
Lutte contre le VIH/sida	17
Handicap	19
Jeunesse	20
Droits humains	23
Etat d'avancement par Résultat attendu	24
Gouvernance démocratique et régionalisation avancée	25
Développement inclusif durable	27
Santé	30
Education	32
Inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités	35
Développement rural, inclusif, intégré et durable	38
Données financières	44
Etat des dépenses 2018	46
Dépenses cumulées 2017-2018	52
Annexes	54
Partenaires de mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2021	54
Partenaires gouvernementaux et institutionnels	54
Partenaires de la société civile	55
Partenaires financiers	56
Fonds, Agences, Programmes et Entités des Nations Unies opérant au Maroc	57
Groupes de coordination de l'UNDAF 2017-2021	58

Acronymes

- BSG : Budgétisation Sensible au Genre
- COP : Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change/ Conférence des Parties signataires de la Convention Climat
- CNDH : Conseil National des Droits de l'Homme
- HCEFLCD : Haut-Commissariat des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre le Désertification
- ODD : Objectifs de Développement Durable
- ONDH : Observatoire National du Développement Humain
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- SEDD : Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable
- SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise
- SNUD : Système des Nations Unies pour le Développement
- UNCT: United Nations Country Team / Equipe de Pays
- UNDAF : United Nations Development Assistance Framework/Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
- VIH : Virus d'Immunodéficience Humaine

Mot du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies pour le Développement au Maroc

Cher(ère)s partenaires

En mai 2018, les Etats-membres des Nations Unies ont voté à l'unanimité la résolution 72/279 de l'Assemblée Générale sur le repositionnement du Système des Nations Unies pour le Développement. Cette réforme apporte des nouveautés qui changeront notre façon de travailler au service des populations pour un Système plus cohérent, redevable et effectif. Il s'agit de mettre en place un Système plus intégré, capable de mieux œuvrer sur le terrain, avec des responsabilités mieux définies ainsi que des capacités, compétences et ressources mieux alignées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

La réforme a pour objectif de mettre en place une nouvelle génération d'Equipes de Pays ainsi que la redynamisation des rôles des Coordonnateurs résidents qui deviennent les plus hauts représentants du Système des Nations Unies pour le Développement dans le pays et reportent directement au Secrétaire Général des Nations Unies. Dans le cadre de cette réforme, une place centrale a été octroyée à l'UNDAF qui devient l'instrument principal de planification stratégique et de mise en œuvre de la réponse collective du SNUD aux besoins et priorités nationaux. L'UNDAF devient ainsi le « Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable » au niveau des pays et servira de base pour réaligner la composition et l'offre des équipes de pays des Nations Unies pour répondre aux priorités nationales en matière d'ODD. Les recommandations pour les nouvelles générations de l'UNDAF préconisent une période de conception plus courte pour un meilleur alignement sur les cycles de planification nationaux, ainsi que l'identification et l'appui aux moteurs économiques de développement au niveau des pays, notamment les politiques macro-économiques qui renforcent l'objectif consistant à ne laisser personne pour compte.

L'Equipe de Pays s'est engagée en 2018 à faire partie des premiers pays pilotes pour l'adoption de « UN Info ». Il s'agit d'un système de planification, de suivi et de reporting répondant aux exigences de redevabilité et de transparence. Il permet de suivre en temps réel et de manière interactive les activités de l'UNDAF, ses investissements et ses réalisations. Le processus de migration des données à partir de l'UNDAF et des plans de travail conjoints a été lancé en 2018 avec l'objectif de le rendre opérationnel et accessible en temps réel pour les partenaires et le grand public à partir de 2019.

Le présent rapport revient sur les réalisations de l'année 2018 sous trois angles : les interventions conjointes sur les thématiques transversales, l'état d'avancement par résultat attendu et les données financières. La mise en œuvre de l'UNDAF est le fruit de la mobilisation des partenaires financiers et de l'engagement des partenaires institutionnels et de la société civile sous le pilotage actif du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Je saisis cette occasion pour leurs présenter mes sincères remerciements, ainsi qu'aux coprésidents et aux membres des Groupes de Résultats pour leur engagement continu de la planification à la mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2021.

Philippe Poinso
Coordonnateur résident



Aperçu

Les Fonds, Agences, Programmes et Entités du Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD) apportent leur soutien aux efforts de développement durable du Maroc dans le cadre du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Ce dernier constitue une réponse conjointe du Gouvernement marocain, du

Système des Nations Unies pour le Développement et des partenaires concernés aux priorités nationales de développement durable et inclusif. Avec un budget total de plus de 200 millions de dollars, le cycle actuel de l'UNDAF couvre la période allant de 2017 à 2021 et apporte un appui technique et financier ciblant six domaines stratégiques pour le Maroc.

Gouvernance démocratique et régionalisation avancée

Résultat attendu : Les partenaires institutionnels et de la société civile mettent en œuvre le processus de régionalisation avancée et les principes d'une gouvernance démocratique participative, sensible au genre et au handicap et fondée sur les droits humains, tels que consacrés par la Constitution et les engagements internationaux.

Développement inclusif durable

Résultat attendu : Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusifs et durables.

Santé

Résultat attendu : La couverture sanitaire de la population, par des services de santé intégrés, de qualité et abordable, est renforcée.

Education

Résultat attendu : L'accès universel à une éducation et une formation de qualité, équitable et inclusive, est assuré.

Inclusion économique et réduction des inégalités et des vulnérabilités

Résultat attendu : Les politiques publiques et les stratégies nationales assurent la réduction des inégalités socio-économiques territoriales et de genre.

Développement rural inclusif, intégré et durable

Résultat attendu : Les acteurs nationaux mettent en œuvre une politique de développement rural, inclusif, intégré et durable. Le cycle actuel de l'UNDAF s'aligne sur le programme gouvernemental 2017-2021 qui couvre cinq priorités : soutenir le choix démocratique et renforcer la régionalisation avancée ; assainir l'administration ; développer le modèle économique du Maroc ; promouvoir l'emploi et la cohésion sociale ; consolider le rayonnement du Maroc à l'échelle internationale.



Soutien du choix démocratique, des principes de l'État de Droit et de la loi et la consécration de la régionalisation avancée



Renforcement des principes d'intégrité, la réforme de l'administration et la consécration de la bonne gouvernance



Développement du modèle économique du Maroc, la promotion de l'emploi et du développement durable

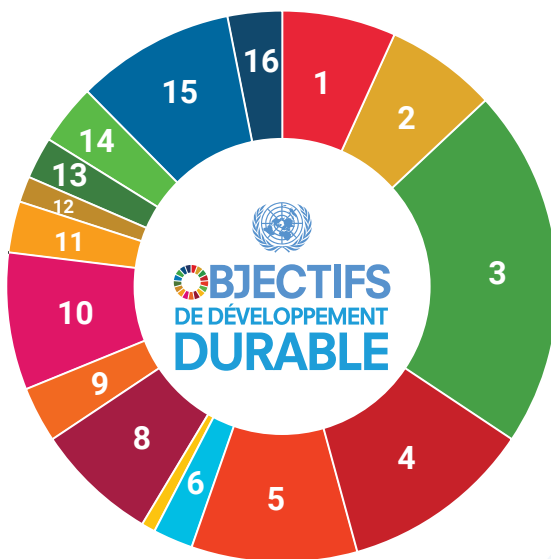


Renforcement du développement humain et de la cohésion sociale et spatiale



Consolidation du rayonnement international du Maroc au service de ses causes justes dans le monde

Un dispositif institutionnel de gouvernance a été mis en place pour le suivi et la mise en œuvre de ce nouveau cycle. Il s'agit d'un Comité de Pilotage Conjoint et de six groupes de Résultats, ainsi qu'un dispositif de gouvernance interne composé de l'Equipe de Pays (UNCT) et appuyé par des groupes de travail inter-agences. L'UNDAF est opérationnalisé par le biais de plans de travail conjoints, élaborés par les groupes de Résultats pour chacun des Résultats attendus, dont ils assurent également le suivi.



REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR ODD - 2018

Le Système des Nations Unies pour le Développement est engagé depuis 2018 dans un processus de réforme qui vise à mettre en place un Système plus intégré, capable de mieux œuvrer sur le terrain, avec des responsabilités mieux définies ainsi que des capacités, compétences et ressources mieux alignées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. La réussite de cette réforme permettra d'apporter un appui en politique de développement de haut niveau, plus intégré, de meilleure qualité en soutien à l'Agenda 2030 ; des résultats programmatiques et stratégiques majeurs et accrus grâce à une collaboration renforcée ; une collaboration régionale et transfrontalière améliorée ;

une utilisation plus efficace des ressources avec la réalisation d'économies substantielles, des relations renouvelées entre les Nations Unies et les Etats-membres, une visibilité du SNUD améliorée et plus de transparence et de qualité dans la mise en œuvre de nos interventions.

L'Equipe de Pays au Maroc est engagée dans le processus de la réforme depuis son adoption en 2018, notamment à travers une réflexion sur l'actuel cycle de l'UNDAF pour lequel une place centrale a été octroyée. Renommé « Cadre de Développement des Nations Unies pour le Développement Durable », il devient l'instrument principal de planification stratégique et de mise en œuvre de la réponse collective du SNUD aux besoins et priorités nationales en alignement avec les ODD. Les nouvelles recommandations pour le nouveau Cadre de Coopération préconisent la production d'un « Bilan Commun de Pays » (CCA) qui définit le contexte de développement et les priorités nationales. Il s'agit d'en faire un cadre agile et flexible, actualisé régulièrement, qui permet de suivre et refléter les évolutions en matière de développement. Le nouveau Cadre de Coopération devrait également identifier les moteurs économiques de développement au niveau des pays afin d'appuyer une transformation économique inclusive et durable en veillant à ne laisser personne pour compte.

L'Equipe de Pays a entamé la réflexion pour intégrer certaines de ces recommandations dans le cycle actuel de l'UNDAF, en attendant de les prendre en compte intégralement dans le nouveau cycle de coopération pour la période 2022-2026.

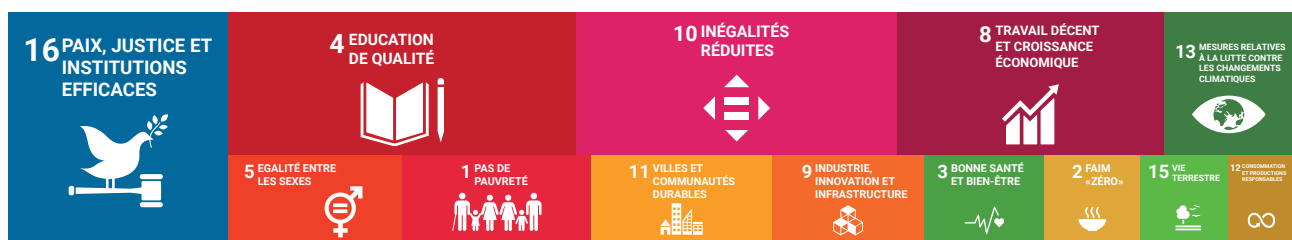
Le présent rapport met l'accent sur les approches du SNUD menées de manière conjointe dans les domaines du suivi et reporting des ODD, évaluation et harmonisation des politiques publiques, migration, genre, jeunesse, handicap, lutte contre l'extrémisme violent et lutte contre le VIH/sida. Le rapport présente également les progrès vers l'atteinte des résultats de l'UNDAF en 2018.



L'Equipe de Pays s'est engagée en 2018 à faire partie des premiers pays pilotes pour l'adoption de la plateforme UN Info. Ce système en ligne répond aux nouvelles recommandations de la réforme et permet un suivi digitalisé de l'UNDAF ainsi que la visualisation interactive de ses activités, investissements et

réalisations ; disponible en temps réel pour les partenaires et le grand public. Le processus de migration des données à partir de l'UNDAF et des plans de travail conjoints a été lancé en 2018 avec l'objectif de le rendre opérationnel en 2019.

Le budget total estimé de l'UNDAF 2017-2021 s'élève à **202 501 340 US\$**. Sur un budget total de **52 176 273 US\$** pour l'année 2018, **45 224 015 US\$** ont été dépensés. Le total des ressources mobilisées pour les années 2017-2018 est estimé à **64 191 238 US\$**.



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR ODD - 2018

Les interventions programmées en 2018 ont chacune contribué au progrès vers l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) au Maroc. Sur le plan financier, en 2018, 17% des financements ont été

alloués aux interventions ciblant l'ODD16 (paix, justice et institutions efficaces), 16% à l'ODD4 (éducation), 15% à l'ODD10 et 12% à l'ODD 8 (inégalité réduite).



DEFICIT DE FINANCEMENT DE L'UNDAF - 2018

Les déficits de financements pour l'année 2018 concernent les interventions qui ciblent principalement l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) avec

un déficit de financement à hauteur d'un 1M US\$ et l'ODD 4 (Education de qualité) avec un déficit de financement de 3,7M US\$.

Progrès vers l'atteinte des Résultats
de l'UNDAF 2017-2021

INTERVENTIONS
CONJOINTES SUR
DES THÉMATIQUES
TRANSVERSALES



Progress vers l'atteinte des Résultats de l'UNDAF 2017-2021

INTERVENTIONS CONJOINTES SUR DES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Un programme conjoint est un ensemble d'activités contenues dans un plan de travail et un budget conjoints, piloté par un comité de pilotage conjoint et doté de mécanismes de suivi et de reporting conjoints. Les programmes conjoints impliquent plusieurs organisations des Nations unies, dont l'objectif est de parvenir à des résultats alignés sur les priorités nationales, tel que reflété dans l'UNDAF. Cette approche permet de mettre en valeur la complémentarité des agences et de mener une mobilisation de ressources conjointe. La programmation conjointe permet de répondre de manière coordonnée à une problématique complexe nécessitant des interventions combinées de plusieurs acteurs et à plusieurs niveaux. Il s'agit d'une approche programmatique qui se prête bien à la mise en œuvre des ODD puisqu'elle permet de mettre en œuvre des approches intégrées et transversales.

A fin 2018, sept programmes conjoints étaient en cours d'exécution avec divers partenaires couvrant

les thématiques de la migration, l'harmonisation et l'évaluation des politiques publiques, la lutte contre le VIH/sida, le handicap et le genre. Un programme conjoint pour l'appui à la réalisation, au suivi et à l'évaluation des ODD au Maroc était en cours de finalisation. D'autres initiatives conjointes sont en cours d'élaboration, notamment sur la jeunesse et la protection sociale.

Le Bureau du Coordonnateur Résident joue un rôle de facilitateur dans l'identification et la conception des programmes conjoints du SNUD en mobilisant les différents intervenants autour des thématiques identifiées. Le Coordonnateur Résident supervise l'élaboration des programmes conjoints et co-préside les comités de pilotage tout en facilitant l'interaction avec les institutions nationales. Le Bureau du Coordonnateur résident accompagne également le suivi et le reporting des programmes conjoints.

SUIVI ET ÉVALUATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis leur adoption en 2015, le Maroc est engagé dans la voie vers la mise en œuvre et l'atteinte des ODD dans le pays. Le Système des Nations unies pour le Développement a appuyé l'organisation en 2016 d'une consultation nationale sur les ODD, offrant aussi une occasion d'inaugurer le processus de contextualisation et de mise en œuvre des ODD au Maroc. Les recommandations de cette première consultation nationale ont servi à alimenter le rapport du Maroc au Forum Politique de Haut-Niveau sur le Développement Durable, sous l'égide du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC). Une deuxième édition sera organisée en 2019.

Dans la continuité du travail du SNUD en appui au suivi et au reporting des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), un programme conjoint d'appui au suivi et au reporting des ODD a été élaboré et signé avec le Haut-commissariat au Plan et 11 agences du Système des Nations unies pour le développement au Maroc ont signé un nouvel accord de partenariat pour la mise en place d'un programme conjoint d'appui au suivi et au reporting des Objectifs de Développement Durable (ODD).



©CINU MAROC

Programme conjoint d'appui au suivi et au reporting des Objectifs de développement durable (2019-2021)

- **Partenaire : Haut-Commissariat au Plan (HCP)**
- **Agences participantes : PNUD (chef de file), CEA, la FAO, l'OIM, l'OMS, l'ONU Femmes, l'ONUSIDA, l'UNESCO, l'UNFPA, l'UNICEF et UN-Habitat**
- **Budget 2019-2021 : US\$ 2.068.000**

Le programme vise à appuyer le suivi et le reporting sur les ODD au Maroc en mettant à la disposition des décideurs politiques un cadre de référence ainsi que des données ventilées à même d'informer les politiques et mesures permettant d'accélérer l'atteinte des ODD au Maroc. Le programme s'articule autour de quatre axes de travail portant sur les données statistiques et les indicateurs des ODD, la production de rapports périodiques de suivi et de reporting aux niveaux national et territorial, l'appui aux dispositifs

de coordination et de concertation en matière de suivi et de reporting des ODD, la promotion et la valorisation des performances du Maroc en matière de mise en œuvre des ODD à travers la communication stratégique et la coopération sud-sud et triangulaire. Ces axes de travail ont été élaborés en alignement avec les priorités nationales, l'Agenda 2030 pour le développement durable et le Plan Cadre des Nations Unies d'Aide au Développement (UNDAF) 2017-2021.



HARMONISATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'appui à l'évaluation du rendement des politiques publiques et leur cohérence est un domaine où le SNUD est engagé avec le gouvernement depuis plusieurs années. Deux programmes conjoints sont en cours avec le Ministère des Affaires Générales

et de la Gouvernance (MAGG) et l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH) afin d'appuyer l'harmonisation et l'évaluation des politiques publiques.

Programme conjoint d'harmonisation et d'évaluation des politiques publiques (Phase II) (2017-2021)

- **Partenaire : Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance (MAGG)**
- **Agences participantes : PNUD (chef de file), OMS, ONU Femmes, UNFPA, UNICEF**
- **Budget 2017-2021 : US\$ 1 530 000**
- **Dépenses 2018: US\$ 15.050 (Phase II) + US\$ 111.035 (Phase I)**

Le programme conjoint d'appui à l'harmonisation et l'évaluation des politiques publiques (HEPP) a été lancé en 2012 et s'est étalé jusqu'à 2016. Cette première phase a permis de mettre en place les premiers jalons de la démarche intersectorielle et a engendré une prise de conscience par l'ensemble des acteurs institutionnels des bienfaits de cette démarche. Afin de consolider ces acquis, une deuxième phase de ce programme conjoint a été lancée en 2017 et s'étendra jusqu'à 2021.

En 2018, et afin d'approfondir son appui à la mise en place et au fonctionnement de la Commission interministérielle de coordination et d'évaluation des politiques publiques (CICEP), le programme conjoint a accompagné en 2018 des projets de textes institutionnels de la CICEPP élaborés et placés dans le circuit d'approbation du Secrétariat Général du Gouvernement. Après l'institutionnalisation de la CICEPP, le programme HEPP2 a appuyé la participation à des conférences sur des thématiques liées à la gouvernance et l'évaluation des politiques publiques contribuant ainsi au renforcement de capacités de 60 personnes.

Dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la cohérence et l'intégration du système national de protection sociale, le programme HEPP2 a conduit en 2018 l'élaboration de scénarii de réformes des

programmes de protection sociale pour une action publique plus cohérente et intégrée. D'autre part, le programme a organisé des ateliers thématiques de réflexion et de concertation sur les pistes de réforme des programmes de protection sociale. Ainsi, 14 ateliers ont été organisés, impliquant 20 institutions et 50 personnes en moyenne par atelier.

Le programme HEPP2 a contribué au développement d'outils techniques nécessaires au développement de la fonction de suivi et évaluation des politiques publiques intégrant les préoccupations de genre, notamment un glossaire et deux guides pratiques d'évaluation. Une session de formation en faveur des services extérieurs et des administrations décentralisées de la Région de Rabat-Salé-Kenitra a également été organisée pour renforcer les capacités institutionnelles en matière de suivi et évaluation de l'action publique. En 2018, le programme a aussi avancé dans la conception, le développement et la mise en place d'un système d'information intégré de suivi-évaluation des politiques publiques. La communication autour de l'évaluation des politiques publiques et des initiatives du programme conjoint a été renforcée grâce à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication sur les assises de la protection sociale.

Programme conjoint d'appui à l'évaluation des politiques publiques en faveur d'un développement humain équitable (2017-2021)

- **Partenaire : Observatoire National du Développement Humain (ONDH)**
- **Agences participantes : PNUD (chef de file), OMS, ONU Femmes, UNFPA, UNICEF, UNODC**
- **Budget 2017-2021 : US\$ 4 015 000**
- **Dépenses 2018 : US\$ 367.281**

Lancé en 2007 en tant que programme conjoint d'appui à l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH), ce programme conjoint a évolué au fil des ans et des cycles de partenariat en un programme d'appui à l'évaluation des politiques publiques en faveur d'un développement humain équitable.

Afin de mettre à disposition des acteurs locaux un outil complet de prise de décision et de plaidoyer, l'ONDH a poursuivi en 2018 les travaux de géoréférencement et de collecte des données des établissements relevant des secteurs du développement humain au niveau des régions non couvertes par le système d'informations territoriales (SIT), garantissant désormais la couverture globale de l'ensemble des préfectures et provinces du Royaume. L'ONDH a également travaillé sur l'actualisation du SIT établi au sein de l'observatoire régional du développement humain à Meknès, qui bénéficiera également d'un programme de renforcement des capacités pour en faire un pôle régional d'excellence, en parallèle avec un Master d'évaluation des politiques publiques au sein de l'Université Moulay Ismaël, dont les modules sont en cours de conception. La même expérience a été renouvelée avec l'Université Mohammed Premier d'Oujda pour créer un noyau d'experts avant le lancement officiel de l'observatoire régional de l'Oriental et d'un Master d'évaluation des politiques publiques.

Après le constat que la part des jeunes considérés comme NEET¹ s'élève à environ 41% pour les jeunes âgés entre 15 et 24 ans issus des 20% des ménages les plus pauvres contre 18,2% parmi les jeunes membres des 20 % des ménages les plus aisés ; et à travers l'exploitation des données du panel des ménages ; l'ONDH, avec l'appui de la Banque Mondiale, a lancé une étude afin d'identifier les occupations, les déterminants et la durée de la situation des NEET. D'autre part, l'observatoire a travaillé en 2018 à l'élaboration d'un rapport sur le suivi de la mise en œuvre des ODD relevant de la dimension du développement humain en exploitant les possibilités qu'offre l'enquête de panel des ménages pour renseigner les ODD relatifs au développement humain.

Au niveau international, l'ONDH a consolidé son partenariat avec le Conseil National d'Évaluation des Politiques Publiques au Mexique (CONEVAL) et le Centre de Recherche et d'Études Sociales en Tunisie (CRES) par un renforcement des capacités en matière d'Approche Basée sur les Droits de l'Homme (ABDH), de Gestion Axée sur les Résultats (GAR), de suivi et d'évaluation des politiques sociales et de communication des résultats des évaluations pour l'opérationnalisation des politiques et programmes sociaux.

¹NEET: Not in (Not in Education, Employment, or Training). Il s'agit de jeunes sans emploi, hors du système scolaire et sans formation.

MIGRATION



©OIM MAROC

Le Maroc a vu sa situation migratoire se modifier en profondeur ces dernières années, notamment en passant d'un pays de transit à un pays de destination. Le pays a mis en place en 2014 une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) déployée par le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration (MCMREAM). Basée sur une approche globale du traitement des flux migratoires, la stratégie met l'accent sur l'intégration sociale, culturelle et économique des migrant(e)s récemment régularisés. Le SNUD a mis en place en 2017 avec le MCMREAM un programme conjoint appui la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) (2017-2021).

Le Groupe Thématique Migration (GTM) constitue le Comité technique du programme conjoint. Le groupe a mené en 2018 un travail de réflexion avec les agences participantes et les autorités marocaines afin de réviser le programme conjoint à la lumière des évolutions des flux migratoires et du contexte international de gouvernance de la migration, notamment la conférence intergouvernementale pour adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières à Marrakech en décembre 2018.

Trois consultations ont également été menées par les agences membres du GTM sur les thématiques de l'assistance et de la traite, l'éducation et l'emploi, la gouvernance et la coopération. Ces rencontres ont eu pour objectifs d'identifier tant les besoins d'appui non encore pourvus que ceux ayant émergé avec l'évolution du contexte migratoire. De nouvelles pistes d'intervention ont été évoquées afin de les intégrer dans une deuxième version du programme conjoint et de disposer ainsi d'un cadre de coopération renouvelé et adapté à son environnement.

Le programme conjoint d'appui à la mise en œuvre de la SNIA constitue une feuille de route évolutive visant à s'adapter aux besoins d'appui des autorités marocaines et se doit de rester pertinent dans le but d'ajuster régulièrement ses approches et ses interventions. Il a été conçu comme un socle qui regroupe plusieurs initiatives entrant dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la SNIA. Parmi ces interventions, un projet a été signé en novembre 2018 avec le MCMREAM pour la protection et l'intégration des enfants et jeunes réfugié(e)s et migrant(e)s, financé en partie par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS).

Programme conjoint d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) (2017-2021)

- **Partenaire : Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration**
- **Agences participantes : OIM (chef de file), OIT, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHCR, ONUDI, UNICEF**
- **Budget 2017-2021 : US\$ 14 076 250**
- **Dépenses 2018 : US\$ 5,506,984**

Les interventions menées en 2018 dans le cadre du programme conjoint étaient axées sur les principaux défis de cette année, à savoir les enjeux de gouvernance mondiaux, l'éducation, l'assistance aux migrants et réfugiés vulnérables, l'emploi et la formation professionnelle ainsi que la lutte contre la traite. Les activités menées par les agences participantes ont notamment porté sur l'organisation de séances de sensibilisation auprès des médias pour un traitement journalistique juste et impartial de la migration ; l'organisation de formations à l'intention des futur(e)s juges en formation à l'Institut Supérieur de Magistrature ; l'appui à la protection, l'intégration et l'accès à l'éducation pour les migrant(e)s et réfugié(e)s ; la formation professionnelle et le financement de projets pour les femmes réfugiées ; ou encore l'organisation de séances d'initiation au vivre-ensemble et à la diversité pour les jeunes.

Plus de 5 millions de dollars ont été mobilisées afin de porter des initiatives pour appuyer la mise en

œuvre de la SNIA. Cela porte le montant total des ressources mobilisées à plus de 20 millions de dollars depuis le lancement du programme conjoint en 2016. Un nouveau projet intitulé « Protéger et renforcer les enfants et les jeunes réfugiés et migrants au Maroc » a été signé en novembre 2018 avec le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme conjoint et réunit le HCR, l'OIM et l'UNICEF avec l'appui du Bureau de la Coordination.

Par ailleurs, l'année 2018 a été marquée par l'adoption de deux pactes mondiaux: le Pacte Mondial pour les Réfugiés (PMR) et le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM). Ce dernier, abrité à Marrakech, a lancé le nouveau Réseau des Nations Unies sur la migration, invitant les agences du Système des Nations Unies pour le Développement à travailler ensemble pour couvrir la transversalité du phénomène migratoire grâce à leurs expertises variées.

Projet conjoint pour la protection et l'intégration des enfants et jeunes réfugié(e)s et migrant(e)s (2018-2021)

- **Partenaire : Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration**
- **Bureau du Coordonnateur Résident (chef de file) avec la participation de : OIM, UNHCR, UNICEF**
- **Budget 2018-2021 : US\$ 4 836 212**

Ce projet conjoint de 36 mois soutient la mise en place de mécanismes d'identification et de référencement, la sensibilisation sur les normes protectrices en vigueur, le renforcement de compétences des acteurs concernés, et les assistances directes permettant la protection et l'intégration des enfants migrants et réfugiés.

En décembre 2018, le projet a appuyé l'organisation et pris part à un événement parallèle en marge de la Conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial sur les migrations à Marrakech sur le thème « Human Security, Resilience and Dignity in Migration: Translating the Global Compact into Action » en partenariat avec le « Human Security Unit » des Nations Unies. Cet événement coorganisé par le Gouvernement du Maroc a permis de présenter le projet conjoint et ses objectifs.

GENRE

Le Maroc s'est engagé au cours des deux dernières décennies en faveur de l'égalité des sexes et de la lutte contre les discriminations et la violence à l'égard des femmes. C'est ainsi que durant l'année 2018, la loi portant création d'une Autorité de la Parité et la Lutte contre les Discriminations et la loi 103-13 sur les violences à l'égard des femmes ont été adoptées. De même en 2018, le gouvernement a approuvé la seconde phase du Programme Gouvernemental de l'Égalité, qui constitue un cadre pour la coordination des politiques publiques sensibles au genre d'une trentaine de départements ministériels. Cependant, malgré les efforts déployés, les indicateurs d'inégalité socioéconomiques (santé, chômage, pauvreté, analphabétisme, prévalence de la violence) et politiques (participation à la vie et aux décisions politiques) persistent en particulier pour les femmes les plus vulnérables.

Le Groupe thématique genre (GTG) a pour objectif de renforcer l'harmonisation des interventions des agences en matière d'égalité de genre et de Droits Humains des femmes dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'UNDAF durant la période 2017-2021. Les interventions du SNUD en matière de genre sont réparties à travers une cinquantaine d'interventions ciblant les acteurs institutionnels, les parlementaires, les adolescent(e)s et jeunes, les populations rurales et les acteurs de la société civile. Ces interventions couvrent des domaines variés, particulièrement en ce qui concerne l'institutionnalisation du genre dans les politiques et programmes gouvernementaux, l'intégration des principes et mécanismes de l'égalité de genre dans les processus de planification et de budgétisation au niveau local et régional, l'appui à l'entrepreneuriat, la promotion du

leadership des femmes, l'autonomisation économique des femmes rurales, l'appui à la scolarisation des filles, la prévention et la lutte contre la traite des personnes, le renforcement de l'accès à l'éducation, à la justice, aux soins et aux services de santé et la sensibilisation à la culture de l'égalité.

Le GTG a réalisé, pour la première fois en 2018, l'exercice SWAP Gender Scorecard de l'équipe pays du Système des Nations Unies pour le Développement au Maroc. L'auto-évaluation a été réalisée par une task-force interagence, dirigée par ONU Femmes en collaboration avec le Bureau du Coordonnateur Résident. Exercice interne, le Scorecard a pu compter sur une appropriation à haut niveau par les Chefs d'agence et promouvoir ainsi une réflexion sur la responsabilité conjointe de l'équipe pays sur l'atteinte de l'égalité des sexes et l'unité d'action pour la mise en œuvre du principe « Ne laisser personne de côté ». Cet exercice a permis d'établir une base de référence pour les 7 domaines de résultats et 15 indicateurs du Gender Scorecard, dont la parité des sexes dans les effectifs, la proportion d'indicateurs sexospécifiques



dans le cadre de résultats de l'UNDAF, la sensibilité des programmes conjoints aux questions d'égalité des sexes, la culture organisationnelle, le suivi des ressources affectées à l'égalité des sexes et les besoins en renforcement des capacités. Un plan d'action a été élaboré pour remédier aux faiblesses et s'appuyer sur les points forts identifiés.

En outre, le GTG a développé une initiative conjointe en appui au Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social pour l'intégration des ODD dans les stratégies et programmes du pôle social du Ministère. Le GTG a coordonné l'appui technique fourni par le Système des Nations Unies pour le Développement au Maroc en termes d'analyse des indicateurs des programmes du pôle social en lien avec les ODD et proposé une feuille de route pour le renforcement de la contribution du Ministère à l'atteinte des ODD.

Grâce à cette initiative, l'analyse de l'intégration des ODD dans les politiques et programmes du ministère a été finalisée et un projet d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre de trois politiques a été élaboré : le Plan gouvernemental pour l'égalité, la politique intégrée en faveur des handicapés et la politique intégrée de l'enfance.

Un programme conjoint réunissant l'UNESCO et ONU Femmes a été lancé en 2017. Ciblante l'industrie cinématographique, le programme conjoint « Medfilm » est une initiative régionale pour le renforcement de la production de films sensibles au genre en Algérie, Jordanie, Liban, Libye, Tunisie et Maroc.

Programme conjoint « Medfilm » pour le renforcement d'un secteur du film sensible au genre en Algérie, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Tunisie (2017-2019)

- **Partenaire: Mena Media Monitoring, Bouregreg Association (International Women Film Festival of Salé)**
- **Agences participantes : UNESCO (chef de file), ONU Femmes**
- **Budget 2017-2019 : US\$ 1 119 821**
- **Dépenses 2018 : US\$ 448 348**

Lancé en 2017, ce programme conjoint a pour objectif de promouvoir des représentations non stéréotypées et lutter contre les stéréotypes sexistes dans l'industrie cinématographique. En 2018, le programme conjoint a permis d'appuyer la mise en œuvre du plan d'action du comité genre de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision (SNRT). Huit appels à projets ont été lancés pour l'octroi de subventions entre 80.000 et 100.000 euros visant le renforcement de la production de films sensibles au genre dans la région Maghreb-Machrek.

7 partenaires sélectionnés dans la région ont mené plusieurs initiatives. Il s'agit notamment du monitoring de l'égalité des genres dans l'industrie du film d'expressions arabe, la création d'un annuaire

en ligne des femmes professionnelles du film et le renforcement de leurs capacités, le renforcement des capacités des producteurs de films, la sensibilisation des entités publiques nationales soutenant le développement du film et les industries créatives, le soutien aux écoles de cinéma et d'audiovisuel et la participation des femmes professionnelles du secteur du film à certains festivals.

A l'international, une table ronde a été organisée sur la place et l'image de la femme dans l'Industrie du Film arabe dans le cadre du Festival « Aflam » de Marseille. Un stand a également été animé dans le cadre du festival de la Radio et Télévision Arabe organisé par l'« Arab States Broadcasting Union ».



LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Le Système des Nations unies pour le Développement au Maroc est engagé auprès du Ministère de la Santé dans ses efforts de lutte contre le VIH/sida, en adoptant une dynamique de coordination efficace entre les différents acteurs impliqués dans la riposte au sida. Cet appui s'inscrit dans le cadre des ODD, de la déclaration politique sur le VIH/sida et des nouvelles orientations la stratégie de l'ONUSIDA visant l'accélération de la riposte pour atteindre les objectifs 90 90 90, la réduction de 75% des nouvelles infections et « Zéro discrimination ».

Le premier programme conjoint d'appui à la riposte nationale au sida a été élaboré en 2004 en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du gouvernement et de la société civile. Visant l'appui au Plan Stratégique National de lutte contre le sida, le programme conjoint 2017-2021 a pour objectifs de renforcer l'accès aux services complets de prévention du VIH, au dépistage et au traitement antirétroviral, tout en remplissant les impératifs de gouvernance du programme sensible au genre et fondée sur les

droits humains et en mobilisant des ressources techniques et financières. L'équipe conjointe VIH/sida, coordonnée par le bureau de l'ONUSIDA, constitue le Comité technique du Programme conjoint d'appui à la riposte nationale du sida en charge de l'élaboration des plans de travail et la mise en œuvre du programme.

La collaboration entre ONUSIDA, le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (FMLSTP) et le Maroc a été gratifiée lors du conseil du FMLSTP à Genève en mai 2019 en tant que bonne pratique dans la région. Un partenariat et une étroite collaboration ont été instaurés au fil des ans entre l'ONUSIDA, le FMLSTP, le Comité de Coordination pour la lutte contre le sida (CCM), le Ministère de la Santé, la société civile et les autres partenaires. En plus de l'appui technique direct, l'ONUSIDA a pu mobiliser le leadership politique, faciliter le partenariat avec les différents acteurs, appuyer la mobilisation de fonds et coordonner le travail des agences du SNUD dans le cadre du programme conjoint pour soutenir le travail du FMLSTP dans le pays.

Programme conjoint d'appui à la riposte nationale au sida (2017-2021)

- **Partenaire : Ministère de la Santé (Programme National de Lutte contre le sida), secteurs gouvernementaux et Organisations de la société civile**
- **Agences participantes : ONUSIDA (chef de file), OIM, OMS, ONU Femmes, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNCHR, UNICEF, UNODC**
- **Budget 2017-2021 : US\$ 1 250 000**
- **Dépenses 2018 : US\$ 490 137**

Les activités mises en œuvre en 2018 ont été axées sur les programmes de prévention du VIH auprès des jeunes et des populations clés, l'accès au dépistage et au traitement des personnes vivant avec le VIH, le renforcement de la gouvernance sensible au genre et aux droits humains et la mobilisation des ressources. C'est ainsi qu'un programme pilote sur la prophylaxie préexposition du VIH (PrEP) pour les populations clés a été implanté dans 3 villes, avec un protocole d'extension pour période de 3 ans. De nouvelles cartographies des populations clés ont été conduites à Safi, El Jadida-Azemmour et Essaouira pour orienter les programmes sur le terrain. Des programmes ciblant les jeunes et les adolescent(e)s, les réfugié(e)s et migrant(e)s en matière de santé reproductive et VIH

ont également été implantés, et des campagnes de dépistage de plusieurs maladies (VIH/ tuberculose/ hépatite) ont été menées dans des prisons.

Les directives nationales sur le traitement antirétroviral ont été mises à jour, en plus de la feuille de route nationale pour l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant qui est en cours de mise en œuvre. La préparation d'une nouvelle stratégie sur les Droits Humains et le VIH 2018-2021 a également été appuyée puis signée lors de la journée mondiale du sida. Un dialogue communautaire avec les femmes vivant avec le VIH et vulnérables sur les liens entre la violence et la transmission du VIH a été mis en œuvre et ses résultats ont été diffusés.



HANDICAP

Le Maroc a fait des progrès considérables dans l'amélioration des conditions des personnes en situation de handicap. Plusieurs réalisations majeures ont été atteintes au niveau des cadres normatifs, des politiques publiques et de la gouvernance. Cependant, de nombreux défis persistent notamment en matière d'acceptation sociale, d'accès aux services, et à la participation sociale et l'inclusion. Cela est principalement dû à la stigmatisation sociale et à la discrimination profondément ancrées et aussi à l'incompréhension de l'approche droits concernant la question du handicap.

Avec un financement du « Partenariat des Nations Unies sur les droits des personnes en situation de handicap (UNPRPD) », le programme conjoint vise à changer les normes socioculturelles en inversant les préjugés et les stéréotypes négatifs à l'endroit des Personnes en Situation de Handicap. L'objectif est de construire une vision commune du handicap fondée sur le droit, facilitant ainsi le dialogue entre les institutions nationales, les personnes handicapées, les organisations de la société civile et le grand public.

Programme conjoint pour changer de regard et promouvoir l'approche basée sur les droits de l'homme dans la perception du handicap au Maroc (2018-2021)

- **Partenaires:** Organisations des personnes handicapées ; Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social ; Ministère de la Santé ; Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; CNDH ; Centre national Mohamed VI des handicapés
- **Agences participantes :** UNESCO (chef de file), OMS, PNUD, UNFPA
- **Budget 2018-2021 :** US\$ 460.462
- **Dépenses 2018 :** US\$ 21.092

Quatre leviers de changement ont été identifiés dans le cadre de ce programme conjoint afin de faire progresser les droits des personnes en situation de handicap. Il s'agit de renforcer les capacités des institutions nationales dans l'élaboration de politiques fondées sur les droits, la lutte contre les stéréotypes dans les perceptions du handicap par la population, le renforcement du droit d'accès à des services de santé inclusifs et l'amélioration de l'accès à des services transversaux de santé sexuelle et reproductive et de prévention des violences faites aux femmes.

L'année 2018 a connu la mise en place des instances de gouvernance du projet et le lancement des dialogues et concertations avec les partenaires gouvernementaux pour faire connaître le but et l'opportunité du projet pour le Maroc. Une conférence de sensibilisation sur les droits des personnes en situation de handicap a été organisée en 2018, suivie



©UNICEF MAROC/SHEHZAD NOORANI/2018

d'un atelier de planification avec le comité de pilotage dans le but de consolider et ajuster le cadre logique et le plan de travail dans une approche participative. Le réseau des organisations des personnes handicapées a également été étendu afin de couvrir le plus grand nombre de types de handicap.

JEUNESSE

Au Maroc, la question de la jeunesse et de son inclusion politique, sociale, et économique est un défi majeur. Représentant 30% de la population marocaine, les jeunes font face à des défis en matière d'inclusion, de justice et de participation à la vie de sociale, économique et politique. Face à ces défis, l'Etat marocain a formulé très clairement et à son plus haut sommet, une volonté politique forte pour l'élaboration d'une nouvelle politique intégrée dédiée aux jeunes qui doit « avoir le potentiel nécessaire pour proposer des solutions réalistes aux problèmes réels des jeunes, notamment ceux qui vivent en milieu rural et dans les quartiers périphériques et pauvres². Ainsi a été annoncée la refonte de la « Stratégie nationale intégrée de la jeunesse », qui date de 2014.

Le Système des Nations unies pour le Développement s'est engagé à élaborer un cadre de coopération conjointe sur la jeunesse au Maroc afin de contribuer, aux côtés du gouvernement et des acteurs de la société civile, à la mise en place de politique et de programme de jeunesse holistiques, inclusives et fondées sur les droits de l'homme. Cette mission a été confiée au Groupe Thématique Jeunesse (GTJ)



©UNICEF Maroc/Shehzad Noorani/2018

afin de coordonner l'élaboration d'un programme conjoint sur la jeunesse au Maroc. Un inventaire des interventions du SNUD ciblant les jeunes entre 10 et 24 ans, a d'abord été mené par le GTJ. Cet inventaire a permis d'identifier près de 40 interventions du SNUD pour un budget total de près de 6 millions US\$. Ces interventions sont axées sur :

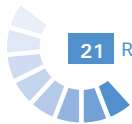
Participation, leadership, inclusion sociale et innovation des jeunes

- Renforcement de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et promotion du vivre ensemble
- Soutien à la participation civique
- Promotion du droit d'accès à l'information

Accès des jeunes aux services de base de qualité

- Promotion de l'activité physique
- Promotion du changement de mentalités sur le handicap
- Sensibilisation sur le droit à la santé sexuelle et reproductive
- Appui aux jeunes vulnérables en transition vers la vie active
- Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés
- Amélioration de la protection des réfugié(e)s, migrant(e)s et les enfants et jeunes bénéficiaires d'asile

²Discours royal à l'ouverture de la première session de la 2ème année législative de la 10ème législature, 13 octobre 2017

**Formation, emploi et entrepreneuriat des jeunes**

- Création d'une académie de formation en conduite d'engins lourds, véhicules commerciaux, camions et bus
- Soutien aux innovations en technologies propres et à l'entrepreneuriat vert
- Octroi de bourses d'excellences pour des études universitaires pour les réfugié(e)s
- Appui à la mise en œuvre des écoles de deuxième chance
- Renforcement du système d'orientation scolaire

Paix et sécurité

- Prévention de l'extrémisme violent à travers l'éducation, les sciences, la culture, la communication et les médias
- Promotion de la tolérance et d'une culture de la paix
- Lutte contre la violence urbaine et en milieu scolaire
- Sensibilisation à l'égalité de genre
- Lutte contre la violence fondée sur le genre dans les écoles et promotion de la masculinité positive



©UNFPA MAROC

Le GTJ a ensuite proposé des pistes d'intervention pour une programmation conjointe autour de la participation, le leadership, l'inclusion sociale et l'innovation ; l'accès à des services de base de qualité ; la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat ; la paix et la sécurité. Ce travail sera poursuivi en 2019 afin de finaliser une approche de programmation conjointe sur cette thématique. L'équipe du Système des Nations unies pour le Développement au Maroc a également rencontré en 2018 l'Envoyée Spéciale du Secrétaire

Général pour la jeunesse et a discuté l'opportunité d'inscrire le Maroc parmi les pays mettant en œuvre la stratégie des Nations unies pour la jeunesse «Jeunesse 2030».

Par ailleurs, le Groupe Thématique Jeunesse a poursuivi en 2018 ses actions d'échanges d'information, de concertation, et de programmation. Une réunion de concertation a été organisée avec le Ministre et le Secrétaire Général de la Jeunesse et des Sports, en mai 2018, afin de mieux comprendre la refonte de la

Stratégie du Ministère et plus largement de l'approche de politique publique de la jeunesse que le Maroc souhaite engager. Sur la base de la concertation avec le Ministère et des impulsions politiques données par la plus haute autorité du pays, une note conceptuelle détaillée a été élaborée avec une vision stratégique et une plateforme holistique pour une programmation conjointe du SNUD. Cette vision répond aux besoins stratégiques du pays dans la refonte de la stratégie nationale intégrée de la jeunesse (SNIJ). Elle a été révisée suite à la réunion avec l'Envoyée Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Jeunesse afin de refléter ses orientations et son désir d'inclure le Maroc dans les pays de la Stratégie Globale.

S'inscrivant dans les efforts mondiaux et nationaux en matière de prévention de l'extrémisme violent et de promotion de la tolérance auprès de la jeunesse, plusieurs agences du SNUD ont mis en place une dizaine d'interventions axées sur l'éducation, la promotion de la tolérance, la réduction de la vulnérabilité des jeunes, la réforme du système pénitentiaire et la lutte contre la menace terroriste. Un programme d'appui à la promotion de la tolérance, du civisme, de la citoyenneté en milieu scolaire et à la prévention des comportements à risques a également été élaboré et signé en 2018 avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le programme a pour objectif de renforcer le rôle des établissements scolaires dans la promotion de la tolérance et des valeurs de citoyenneté parmi les jeunes.

Le programme prévoit notamment la formation de coordonnateurs de la vie scolaire en partenariat avec la Rabita Mohammadia des Oulémas portant sur l'encadrement et l'accompagnement des jeunes au sein des établissements scolaires ainsi qu'à l'identification et à la prévention des comportements à risques. Le programme ambitionne, à terme, de former 3.000 coordinateurs de vie scolaire afin de couvrir l'ensemble des établissements de l'enseignement secondaire.

Par ailleurs, un 1^{er} forum régional sur « Le rôle des leaders religieux dans le renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans la lutte contre la violence et la promotion de la paix, de la sécurité et de coexistence dans les États Arabes » a été organisé en décembre 2018 à Rabat. Le forum a connu la participation de près de 100 personnes et avait pour but de partager et diffuser les bonnes pratiques sur les actions et les potentialités pour faire face au discours et aux comportements violents ciblant notamment les femmes et les jeunes, fondées sur une compréhension authentique des concepts et référentiels des textes sacrés et basés sur les résultats d'une étude analytique sur les concepts de non-violence dans le Coran et la Sunna. Une Charte d'Action de Rabat pour atteindre les objectifs du Forum a été formulée à l'issue de cet événement.

DROITS HUMAINS



©ONU FEMMES/HASSAN OUAJBIR/2018

La promotion et la protection des droits humains est un objectif primordial et un principe directeur de l'ONU. En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme a placé les droits humains au cœur du droit international. Depuis, l'Organisation protège activement les droits humains par des instruments juridiques et par un travail de terrain.

Le SNUD au Maroc dispose d'une expérience avérée en matière de planification et de programmation basées sur les droits humains, qui permet d'appuyer les institutions nationales à intégrer les normes et standards universels dans les lois, politiques et stratégies nationales.

Les agences du SNUD ont mis en place plusieurs actions avec le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH). Les domaines de collaboration couvrent la migration, la lutte contre la discrimination des personnes vivant avec le VIH, l'égalité entre les sexes, l'éducation aux médias et à l'information, la protection des droits des enfants et des étrangers et


le plaidoyer pour les droits humains. Les interventions mises en œuvre en 2018 ont concerné la mise en œuvre de la stratégie nationale des droits humains et VIH et du plan des Nations unies pour la sécurité des journalistes, la formation à la culture de citoyenneté et aux droits humains, la lutte contre les stéréotypes à l'encontre des femmes, des migrants et autres communautés dans les médias, la mise en place d'un mécanisme de recours pour les enfants victimes de violations de leurs droits, l'assistance aux mineurs non accompagnés et la protection des droits des étrangers ainsi que la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la déclaration des droits de l'Homme.

De nouvelles pistes de coopération conjointes sont envisagées avec le CNDH, notamment en matière de renforcement des capacités de la société civile, la mise en place d'un institut national des droits de l'Homme et de la citoyenneté et l'organisation de débats sur certaines questions relatives aux droits humains.

Progrès vers l'atteinte des Résultats
de l'UNDAF 2017-2021

ÉTAT
D'AVANCEMENT PAR
RÉSULTAT ATTENDU

Gouvernance démocratique et régionalisation avancée

 Les partenaires institutionnels et de la société civile mettent en œuvre le processus de régionalisation avancée et les principes d'une gouvernance démocratique participative, sensible au genre et au handicap et fondée sur les droits humains, tels que consacrés par la Constitution et les engagements internationaux.

Agences participantes : BIT, CEA, OIM, OMS, ONUDC, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHCR, UNICEF

Principales réalisations

Renforcement des capacités



Dans le domaine de la justice, les compétences en planification stratégique ont été renforcées pour 132 cadres de la direction générale des collectivités territoriales et 100 responsables de la délégation générale à l'administration pénitentiaire et la réinsertion. 650 acteurs de la justice ont été formés sur les normes applicables à la justice pour les enfants et 300 acteurs de la justice pénale ont été formés aux techniques d'enquête et d'adjudication des activités liées au

terrorisme, aux flux illicites, au trafic des êtres humains et au trafic illicite des migrants. 400 détenus ont bénéficié de formations professionnelles en vue de les doter de compétences visant à faciliter leur réinsertion socio-économique. Les conditions de détention de 17 prisons ont été améliorées à travers des aménagements d'espaces et la mise en place d'activités et d'équipements sportifs. Un appui a été apporté à l'équipement de 5 centres d'accompagnement post carcéral, 10 centres de protection de l'enfance, 10 nouvelles cellules de prise en charge des enfants victimes au sein des tribunaux et 588 cellules de tribunaux.

Les capacités des organisations de jeunesse ont été renforcées en matière d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme à travers l'organisation de 12 sessions de formation de formateurs. La formation de 200 coordinateurs-es de vie scolaire a permis d'améliorer la création et l'animation d'activités destinées aux élèves au sein des clubs de vie scolaire des établissements du secondaires dans toutes les académies du Royaume.

Génération d'outils et de données



La mise en œuvre de la planification locale sensible au genre et l'opérationnalisation des Instances d'Équité, d'Égalité des Chances et de l'Approche Genre au niveau régional ont été appuyées par l'élaboration d'outils méthodologiques (guide méthodologique, feuille de routes). Ces outils ont été élaborés sur la base des besoins identifiés dans trois régions cibles (Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Casablanca-Settat).

Les capacités institutionnelles en matière d'harmonisation des politiques publiques ont été renforcées par l'élaboration d'un dispositif



d'information et d'identification des principaux indicateurs, d'un système de suivi et évaluation ainsi que des guides et glossaires d'évaluation des politiques publiques.

En ce qui concerne la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ainsi que la promotion de l'égalité des sexes, la nouvelle stratégie des Droits Humains et VIH 2018-2021 a été finalisée et signée en 2018 lors de journée mondiale de lutte contre sida. Un appui a également été apporté à la conduite d'une revue documentaire de la stratégie ainsi qu'à sa mise en œuvre.

Plusieurs études ont été menées en matière d'évaluation de la Kafala, sur le profil social des enfants en contact avec la loi, sur la situation des enfants vivants avec leurs mères incarcérées ainsi que sur les possibilités d'action des régions en matière de politique migratoire.

Plaidoyer



Une conférence nationale sur la réforme budgétaire axée sur les résultats et sensible au Genre (BSG) a été organisée avec la participation de 30 ministères sectoriels.

Ces ministères ont également été accompagnés dans la revue de leurs rapports de performance afin d'intégrer des indicateurs et des objectifs sensibles au genre. De plus, un appui a été apporté au Centre d'Excellence en Budgétisation Sensible au Genre pour la tenue de la Conférence Internationale des instituts de Finances Publiques à l'échelle de l'Afrique avec un focus sur la BSG.

En vue de renforcer les actions de plaidoyer dans la lutte contre le VIH/sida, le profil sur la situation et la riposte VIH dans les villes de Marrakech, Agadir, Casablanca, Rabat, Tanger et Fès a été élaboré. Après Casablanca et Marrakech, la ville de Rabat s'est engagée dans l'initiative « Villes sans sida en 2030 » en signant la déclaration de Paris lors de la journée mondiale de lutte contre le VIH/sida.

Coopération Sud-Sud



- Visite d'études pour des acteurs de la justice en Bulgarie pour se familiariser avec le système de protection de l'enfance et les alternatives aux placements institutionnels.

- Développement de capacités au profit d'une délégation camerounaise sur les expériences marocaine en matière de prospective et veille stratégique.

- Formation en Budgétisation Sensible au Genre au profit d'acteurs africains et marocains (nationaux et locaux).

- Atelier africain commun avec le CNDH et l'Institut international de droit humanitaire (IIHL) pour les institutions nationales des droits de l'Homme.



Développement inclusif durable

Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusifs et durables.

Agences participantes : AIEA, CEA, FAO, ONUDI, ONU Femmes, ONU Habitat, PNUD, PNUE, UNESCO, UNOPS

Principales réalisations

Renforcement des capacités



Des actions de renforcement de capacités ont été menées en matière de changement climatique au profit de cadres du secteur public et privé. Ainsi, 228 cadres du secteur public ont été formés sur le calcul des émissions et la planification des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et 20 cadres du secteur privé ont été formés sur les différents volets techniques, institutionnels, législatifs et financiers du changement climatique. Deux entreprises ont été accompagnées dans la réalisation de leurs bilans carbone et l'identification des options d'atténuation et des sources de financement. Une quinzaine d'agents du HCEFLCD et du SEDD ont également été formés sur l'utilisation de l'outil « Collect Earth » pour l'élaboration de cartes d'occupation du sol à l'échelle nationale et la cartographie des changements climatiques entre 2004 et 2014.

Les compétences de 250 femmes rurales ont été renforcées en matière de pratiques agroécologiques, aux techniques d'adaptation au changement climatique et à la démarche d'accès à la certification de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA). 120 agriculteurs et agricultrices ont été sensibilisés sur le droit d'accès des femmes au foncier et à l'eau d'irrigation, notamment dans les zones oasiennes vulnérables ; et 80 femmes ont été formées à la mise en place des chaînes de valeurs agroécologiques, le leadership féminin, le mode de production durable, la transformation des matières premières en produits finis et les techniques de commercialisation. Des partenariats ont été

développés avec le Centre d'Etudes et Recherches du Crédit Agricole du Maroc (CERCAM), qui ont permis aux agricultrices de se doter d'outils pour demander des microcrédits et accéder au crédit « Tamwil Fellah » destiné aux populations rurales.

Plus de 600 acteurs agricoles ont été sensibilisés aux avantages du pompage solaire photovoltaïque, y compris en termes de rentabilité. Des outils de vulgarisation et de sensibilisation sur les systèmes de pompage solaire photovoltaïque ont également été développés et diffusés. Un cycle de formation a également été organisé au profit de 65 participants (entreprises, experts et acteurs nationaux) sur la mise en œuvre du système de management de l'énergie conformément à la norme ISO 50001.

Les technologies et l'entrepreneuriat verts ont également fait l'objet de plusieurs actions de renforcement de capacités et d'accompagnement technique. 15 start-ups ont ainsi été accompagnées, dont 6 ont été primées dans les catégories du bâtiment vert, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'eau et la valorisation des déchets. 271 étudiant(e)s, dont près de la moitié sont des femmes, ont été formé(e)s à l'entrepreneuriat vert dans sept établissements universitaires. 24 entreprises ont été formées en matière de « transfert de technologies écologiquement rationnelles » (TEST), en plus de la facilitation de contacts commerciaux entre 15 solutions écologiques de l'UE et 47 entreprises marocaines dans le secteur de la valorisation des déchets plastiques.

Sur un autre volet, 343 personnes (215 hommes et 128 femmes) ont été sensibilisées sur l'accès et le partage juste et équitable des avantages des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles (APA-Protocole de Nagoya).

Génération d'outils et de données



Une série de trois inventaires nationaux des Gaz à Effet de Serre (GES) ont été réalisés pour 2010, 2012 et 2014 selon les lignes directrices du GIEC. Un appui a également été apporté à la mise en place d'un Système National d'Inventaire des GES « SNI-GES ». Sur la même voie, l'élaboration du deuxième Rapport Biennal Actualisé (BUR2) a été appuyée. Une étude a également été élaborée en collaboration avec le Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale sur les effets des changements climatiques sur la sauvegarde des savoirs et des savoir-faire liés à l'artisanat, avec des recommandations sur l'atténuation de ses effets. Cette étude avait été présentée lors de la COP24, à Katowice. Une approche pratique d'intégration du changement climatique dans la planification et la gestion de l'eau a été développée pour le compte de l'Agence de Bassin Hydraulique de la Moulouya. Cette réflexion sera discutée et approfondie lors d'un atelier d'experts avec le Département chargé de l'eau programmé en 2019.

La convention de renforcement de la résilience des populations rurales des provinces de Sefrou et Azilal face aux changements climatiques a été mise en œuvre. Deux études de marché pour la filière olive de table et la filière plantes aromatiques et médicinales ont été élaborées et mises en œuvre dans les régions pilotes d'Essaouira et Ouarzazate.

Dans le domaine du transport, une enquête nationale sur le profil de la flotte routière et ferroviaire de transport de marchandises a été réalisée, en plus d'un inventaire national des émissions de gaz à effet de serre relatives au secteur du fret.

Enfin, l'élaboration du 5ème Rapport national relatif à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et du 6ème rapport national sur la biodiversité évaluant les progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi ont été appuyées.

Plaidoyer



Dans le cadre du « Réseau Pacte Mondial Maroc », des sessions d'information et de renforcement de capacités ont été organisées sur les principes du Pacte, l'auto-évaluation et la mesure de la progression des ODD et leur intégration dans les stratégies et activités des entreprises. Des rencontres et ateliers d'information



et de promotion ont été organisés au niveau national autour du nouveau business model du Pacte Mondial et de sa valeur ajoutée. Des ateliers d'échange d'expériences se sont également tenus avec les Réseaux locaux MENA et Afrique.

Innovation



La station solaire photovoltaïque de Marrakech a été mise en service avec une capacité de 750 Kwc alimentant 10 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de la ville absorbant un trafic annuel de plus de 4 millions de voyageurs.

Un appui a été apporté à la mise en place d'un système innovateur de stockage d'énergie de sources renouvelables par l'utilisation d'un système de batterie à flux vanadium sur réseau et mini-réseau pour la centrale à concentration photovoltaïque (CPV) d'une capacité de 1MW à Ouarzazate. Une plateforme d'innovation et un programme d'accélération des technologies propres ont également été développés.

Durabilité Environnementale



Dans le cadre du projet « Greening COP22 in Marrakech », un système de partage de vélos de ville (Medina Bike) a été mis en place dans la ville de Marrakech. Il s'agit du 1er système de vélo en libre-service installé en Afrique avec un réseau de 300 vélos et 10 stations d'accueil et de location. Des systèmes de gestion de l'énergie, d'éclairage écoénergétiques et de parkings solaires photovoltaïques ont été installés dans 4 bâtiments publics (wilaya, municipalité, Observatoire régional de l'environnement et CHU hospitalier). De plus, 5 jardins (dont Issil, El-Harti et Mohammed V) ont été équipés d'éclairage solaire, d'irrigation efficace en eau et d'autres technologies innovantes d'énergie renouvelable. Le Parc industriel de l'éco-cité de Zenata et l'Eco-parc industriel de Berrechid ont été accompagnés pour améliorer leurs performances environnementales en suivant la méthodologie "Eco-parc industriels".

Une vingtaine de PME ont été accompagnées pour introduire les meilleures pratiques en matière d'utilisation rationnelle des ressources et de systèmes de gestion intégrés dans l'industrie. Les économies annuelles totales identifiées sont de 10,5 millions d'euros, 100 GWh d'énergie, 40 000 tonnes de CO2, 140 000 m3 d'eau et 3 200 tonnes de déchets solides évités.

Coopération Sud-Sud



- Echange et partage d'expériences autour du projet de la station solaire photovoltaïque de Marrakech.

- Rencontres, échanges, et partages d'expérience autour des paiements pour les services écosystémiques (18 experts internationaux venus d'Europe, d'Afrique et du Moyen Orient).
- Création d'un réseau d'experts juridiques africains en matière d'accès et de partage des avantages des ressources génétiques.
- Appui à la commission climat du Bassin du Congo, à travers le Centre de compétences en changement climatique (4C-Maroc), pour la mise en place d'un fonds bleu pour le bassin du Congo.
- Organisation d'une session de formation au profit de responsables Malgaches sur la reconstitution des écosystèmes forestiers en tant qu'outil de lutte contre les changements climatiques.
- Appui à la participation de deux délégations de Côte d'Ivoire et de Madagascar à un atelier régional de formation sur les plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques.
- Programme Cleantech Maroc : Participation à des rendez-vous internationaux tels que le Global Forum de Los Angeles, la COP24 mais aussi des rendez-vous régionaux comme la participation à l'ESEF2018 de Dakar où le Programme Cleantech Maroc a pu démontrer sa pertinence auprès des acteurs locaux.

Santé



La couverture sanitaire de la population, par des services de santé intégrés, de qualité et abordable, est renforcée.

Agences participantes : AIEA, OIM, OMS, ONUDC, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHCR, UNICEF

Principales réalisations

Renforcement des capacités



Plus de 2.500 femmes ont bénéficié de séances de formation et de sensibilisation sur la santé maternelle et infantile et 50 responsables des soins de santé primaires ont été formés sur le système de surveillance des décès maternels.

Dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, 40 mouchidates ont été formées en matière de santé sexuelle et reproductive et égalité du genre, 25 officiers de police ont été formés sur la prestation de services liés au VIH au profit des personnes usagères de drogues et 21 femmes consommatrices de drogues injectables ont été formées aux services VIH sensibles au genre.

En matière de santé des migrant(e)s et de santé communautaire, 175 professionnels de santé et 42 étudiants de l'Ecole Nationale de Santé Publique ont

été formés en migration et santé, 50 intervenants d'organisations de la société civile ont été formés sur l'accompagnement psychosocial des groupes vulnérables parmi les migrant(e)s, 120 professionnels de santé ont été formés sur le rôle de la participation communautaire dans le domaine de la santé et 48 professionnels de santé ont été formés en santé de famille et en santé communautaire.

Des actions de renforcement de capacités techniques ont été organisées au profit de plus de 1.300 prestataires de soins et professionnels de santé sur la prise en charge de la tuberculose chez l'enfant et l'adolescent, la prise en charge des urgences pédiatriques, l'intégration du dépistage néonatal de l'hypothyroïdie congénitale dans les prestations néonatales du post-partum immédiat, la gestion de la circonscription sanitaire et les soins essentiels de santé et la préparation à la riposte pour la pandémie grippale.



25 représentants de différents départements gouvernementaux ont été formés sur l'action sur les déterminants sociaux de la santé et sur le concept de l'intégration de la santé dans toutes les politiques, en plus de 25 responsables des centres hospitaliers régionaux diplômés dans le cadre du nouveau MBA en Management Hospitalier. Le système des Nations Unies pour le Développement a continué d'appuyer le gouvernement pour garantir la disponibilité des vaccins. En 2019 l'acquisition de plus de 19,6 millions de doses de vaccins et de matériel de nutrition, d'une valeur de 7,2 millions de dollars, a été facilitée.

Génération d'outils et de données



L'élaboration de plusieurs stratégies nationales a été appuyée dans le cadre des travaux de ce groupe de résultats, notamment la stratégie nationale de lutte contre la résistance antimicrobienne, la stratégie sur les droits humains et le VIH 2018-2021, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles et la stratégie nationale relative à la santé et le vieillissement.

Par ailleurs, 12 plans d'action régionaux d'élimination des décès évitables maternels et néonataux ont été élaborés couvrant la période 2018-2021, ainsi qu'une feuille de route nationale pour l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant. La politique intégrée de santé de l'enfant a été développée et lancée, en plus d'un plan d'action opérationnel multisectoriel de prévention du surpoids et de l'obésité chez l'enfant.

La réalisation de plusieurs études et enquêtes a été appuyée, notamment l'enquête nationale Population et Santé de famille 2017 dont les résultats ont été diffusés en 2018. Une étude sur les besoins psychosociaux des migrants et des professionnels de santé ainsi qu'une étude Stepwise sur la prévalence des maladies non transmissibles ont été réalisées.

D'autres outils ont été développés, notamment un guide du développement cognitif, socio-émotionnel et psychomoteur de la petite enfance, ainsi que

des lignes directrices nationales, des procédures opérationnelles et un manuel de formation pour le conseil et dépistage volontaire (IST/VIH, virus de l'hépatite B et C, tuberculose) dans les prisons. Les directives cliniques de l'OMS relatives à la planification familiale ont également été adaptées au contexte national.

Plaidoyer



Un appui a été apporté à l'organisation du 3ème Forum national des Assistant(e)s social(e)s du Secteur de la Santé autour de la violence à l'égard des femmes et des enfants et de la 4ème rencontre nationale de santé scolaire et universitaire et de promotion de la santé des jeunes.

Un dialogue communautaire a été mené auprès de femmes vivant avec le VIH et vulnérables autour des liens entre la violence et la transmission du VIH dont les résultats ont été diffusés.

Innovation



Un financement de 800.000 euros a été mobilisé auprès du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au profit des organisations de la société civile. Ce financement rentre dans le cadre de la subvention multi pays pour la région MENA visant à promouvoir le principe de la durabilité des services VIH pour les populations clés. Un programme pilote sur la prophylaxie préexposition du VIH (PrEP) pour les populations clés a été implanté dans 3 villes (Casa, Agadir, Marrakech) et évalué dans la perspective de son extension.

Coopération Sud-Sud



- Atelier d'échange d'expériences avec les pays de l'Afrique francophone de la région arabe sur le programme de formation de la sage-femme (système LMD) adopté par le Ministère de la Santé du Maroc.

- Voyage d'études au Maroc au bénéfice d'une délégation du Ministère de la Santé du Soudan.

Education



L'accès universel à une éducation et une formation de qualité, équitable et inclusive, est assuré.

Agences participantes : OIM, ONUDI, UNESCO, UNFPA, UNHCR, UNICEF



©UNICEF MAROC/SHEHZAD NOORANI/2018

Principales réalisations

Renforcement des capacités



En 2018, des groupes d'enseignant(e)s et de spécialistes du Ministère de l'Education Nationale ont été appuyés pour le développement d'outils sur les compétences de vie et l'éducation à la citoyenneté et leur mise en application dans 152 collèges, bénéficiant ainsi à 16.276 enfants, dont 7.452 filles. De plus, 16.000 adolescents et jeunes ont bénéficié de programmes d'orientation scolaire et professionnelle et d'amélioration des compétences de vie et de citoyenneté au collège, en plus de 500 jeunes qui ont bénéficié de sessions de sensibilisation sur la promotion de la citoyenneté, des valeurs, de l'éthique et de la prévention de l'extrémisme violent dans le cadre du programme d'Education à la Citoyenneté Mondiale (ECM). De plus, les opportunités d'insertion

économique de 11.000 jeunes ont été améliorées à travers des formations et des actions d'accompagnement à l'insertion en partenariat avec 11 ONG dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Un appui est apporté à la réduction de l'abandon scolaire à travers le programme national de lutte contre l'abandon scolaire « Child-to-Child » développé avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le programme a été revu en 2018 et renforcé grâce à une approche de mobilisation au sein des établissements les plus exposés au risque d'abandon scolaire. Le programme a ainsi permis de recenser 74.000 enfants et adolescents déscolarisés, dont 36.000 ont été réintégrés dans l'éducation formelle et 38.000 ont bénéficié de programmes d'éducation non formelle ou intégrés à des écoles de deuxième chance.

Afin d'améliorer la transition de l'école vers le marché du travail, l'appui au programme des écoles de deuxième chance a été poursuivi avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Un appui a été fourni pour le développement d'un curriculum pour les compétences de vie courante, ainsi que des mécanismes de suivi, des programmes de formation professionnelle et d'activités de transition entre l'école et le monde du travail. Le programme d'écoles de deuxième chance a également été appuyé à travers l'élaboration d'un dispositif normatif et l'augmentation de la couverture des écoles de deuxième chance nouvelle génération au niveau national. Au total, 357 jeunes, dont 146 filles, ont bénéficié de cet appui en 2018. Le Ministère de l'Éducation Nationale a également programmé l'ouverture de 100 nouvelles écoles de deuxième chance dans son plan quinquennal à partir de 2019. Par ailleurs, les programmes d'entrepreneuriat mis en place à travers les organisations de la société civile au niveau de deux régions ont bénéficié à 5.640 jeunes dont près de la moitié sont des filles.

En matière de formation professionnelle, trois filières de formation en conduite et maintenance d'engins lourds et de véhicules commerciaux ont été créées ou revisitées, un programme innovant de formation en gestion de l'eau et d'assainissement est en cours de pilotage auprès de 41 jeunes stagiaires et un programme de formation en conduite de bus et de camions à destination de jeunes et de professionnels du secteur est en cours d'élaboration, avec un lancement prévu en septembre 2019.

580 jeunes ont bénéficié de formations et/ou de services d'insertion professionnelle et 30 formateurs ont vu leurs compétences techniques et pédagogiques renforcées. Ces activités ont aussi contribué à améliorer l'accès des femmes aux opportunités d'emploi dans des domaines traditionnellement masculins, puisque, sur l'ensemble des stagiaires formés ou en cours de formation, 15% sont des femmes.

Génération d'outils et de données



L'amélioration de l'offre de l'éducation préscolaire a été appuyée à travers la mise en œuvre du programme national de généralisation et de développement du préscolaire qui vise à ce que tous les enfants soient scolarisés d'ici 2027. Un appui a également été apporté au Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans la finalisation des guides et outils de formation à destination des formateurs et des enseignant(e)s. Trois régions ont ainsi pu mettre en place des équipes dédiées qui ont formé plus de 10.000 enseignants du préscolaire et renforcé leurs capacités pour adapter le contenu et les méthodes aux nouvelles normes. De plus, le programme d'éducation parentale positive a été développé et étendu à 190 unités préscolaires au niveau national. L'élaboration des plans sectoriels régionaux a été appuyée dans quatre Académies Régionales de l'Éducation et de la Formation (AREF) et l'amélioration de la gouvernance participative des établissements scolaires cibles a été appuyée à travers le développement d'outils techniques et pédagogiques.

L'extension du modèle d'éducation inclusive a été soutenue dans trois régions par le développement de modules de formations à destination des enseignants, des directeurs d'établissements, des formateurs et des parents ; ainsi que la formation de plus de 1000 enseignant(e)s. Cela a permis d'augmenter le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés de 9.800 en 2017 à 16.449 en 2018. Le développement d'un modèle d'éducation inclusive pour l'enseignement secondaire a été lancée en 2018 au niveau de deux régions. Une première phase d'évaluation de la transition et de l'apprentissage entre le primaire et le secondaire a été menée, en plus du développement d'un kit de sensibilisation et de mobilisation pour les établissements de l'enseignement secondaire. Un guide sur l'accès et l'apprentissage des enfants en situation de handicap a également été intégré aux curricula et formations au niveau du préscolaire.

Plaidoyer



D'importants efforts de plaidoyer ont été menés pour la budgétisation de l'éducation préscolaire. Le Ministère de l'Éducation a ainsi prévu une première allocation de 200 millions US\$ pour la première étape de généralisation et du développement du préscolaire au niveau des écoles primaires dans les zones rurales et périurbaines. Le Ministère de l'Intérieur a de son côté alloué des ressources financières à travers l'INDH pour l'ouverture de 10.000 classes sur une période de 3 ans ciblant les communes les plus vulnérables. Bien que l'accès universel à l'éducation préscolaire publique soit un objectif à moyen terme (2027), les efforts ont

commencé à porter leurs fruits en 2018, avec une augmentation de 2% du taux de scolarisation dans le secteur public en 2018 (de 10,4% à 12,3%).

Les actions de plaidoyer ciblant l'appui à la scolarisation des enfants en situation de handicap ont permis de développer la stratégie nationale de scolarisation des enfants en situation de handicap et d'augmenter la couverture de la scolarisation dans les zones cibles d'intervention par l'éducation inclusive. L'accès à l'école primaire pour les enfants réfugiés a été amélioré. Ceci a été accompagnée par la création de comités régionaux multisectoriels pour la scolarisation des enfants migrants et réfugiés et le développement de plans d'interventions sectoriels pour l'amélioration de l'accès et la rétention des enfants migrants et réfugiés dans le système éducatif.

Coopération Sud-Sud



- 74 stagiaires sénégalais et ivoiriens ont bénéficié de formations en maintenance d'engins lourds et de véhicules commerciaux.
- Présentation du « H2O Maghreb », programme innovant de formation en gestion de l'eau, lors du Sommet Africain de la Formation Professionnelle

Inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités

Les politiques publiques et les stratégies nationales assurent la réduction des inégalités socio-économiques territoriales et de genre.

Agences participantes : BIT, CEA, CNUCED, OIM, OMS, ONUDC, ONUDI, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHCR, UNICEF, UNOPS

Principales réalisations

Renforcement des capacités

Des actions de renforcement de capacités ont été organisées tout au long de l'année au profit de différents acteurs institutionnels. Ainsi, des actions d'appui à la mise en œuvre opérationnelle des nouvelles dispositions juridiques ; notamment relatives à la loi sur la violence à l'égard des femmes et la loi sur la traite des personnes ; ont été réalisées avec les départements sectoriels en charge des services d'assistance sociale, de police et de justice. A cet effet, 269 assistant(e)s sociaux-ales, 152 magistrat(e)s, 20 psychologues, 30 cadres centraux et régionaux de l'Entraide Nationale,

24 agents (dont 6 femmes) de la Direction Générale de la Sûreté Nationale et 21 élu(e)s et fonctionnaires (dont 13 femmes) des 3 arrondissements et du conseil de la ville de Marrakech ont été formé(e)s aux normes et standards internationaux et au cadre juridique national relatifs à la traite des personnes et aux violences faites aux femmes. Trois ateliers de renforcement des capacités sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel lié à l'artisanat ont été organisés à Fès, Oujda et Tétouan en vue d'informer les artisans, en particulier les femmes artisanes, et les acteurs de la société civile sur les mécanismes existants pour la sauvegarde des savoirs et des savoir-faire liés à l'artisanat.



Au niveau des services sociaux, 140 référents de protection de l'enfance et 130 délégués et coordonnateurs de l'Entraide Nationale ont été formés sur le cadre global de la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc (PPIPEM) et les concepts de base de la protection de l'enfance. Une assistance financière a été octroyée à 1.300 réfugié(e)s en situation de vulnérabilité pour couvrir leurs besoins essentiels, notamment en matière de logement. 122 réfugié(e)s ont bénéficié de formations professionnelles et 90 ménages de réfugiés ont bénéficié de 77 activités génératrices de revenus.

En matière d'accès à l'emploi, 119 projets ont été mis en œuvre donnant lieu à la création de 410 emplois directs et 329 emplois indirects, en plus de 206 associations et coopératives qui ont été appuyées dans la mise en œuvre de projets d'économie sociale et solidaire. 16 formateurs-trice-s ont également été formés sur l'entrepreneuriat féminin assurant la formation de 500 créatrices de micro-entreprises. 2730 jeunes vulnérables en transition vers la vie active ont été accompagnés via un appui psychosocial et une orientation professionnelle.

Des actions de formation et de renforcement des capacités ont été menées afin de mettre à profit la créativité des artisans et des PME et de les encourager à créer de nouvelles collections modernes tout en s'inspirant de motifs traditionnels et en utilisant les techniques de production caractéristiques du Maroc. Un cluster de décoration et ameublement à Marrakech, « Marrakech Creative Interiors Cluster », a bénéficié d'une assistance technique en matière de développement de services commerciaux, créativité, design, marketing, communication, amélioration de la qualité et des capacités d'accès à de nouveaux marchés. Cinq stratégies de communication ont ainsi été développées, en plus de la formation de 25 personnes à la stratégie de marque.

Génération d'outils et de données



L'enquête « IMAGES » (International Men and Gender Equality Survey) sur les perceptions, attitudes et pratiques des hommes et des femmes en matière d'égalité des sexes dans la région de Rabat-Salé-Kénitra a été finalisée et ses résultats ont été présentés et diffusés auprès du grand public. D'autres enquêtes et études ont été réalisées dans des domaines variés, notamment sur l'évaluation de l'environnement de l'entrepreneuriat féminin, la chaîne de valeur du secteur de l'automobile au Maroc, les disparités territoriales, les dépenses nationales VIH/sida et la perception de la Qiwamah chez les marocain(e)s.

Des guides, manuels et référentiels ont été produits pour les services essentiels de prise en charge des femmes et filles survivantes à la violence basée sur le genre à l'attention des professionnels de santé, pour l'identification et l'orientation des victimes de traite à l'attention des inspecteurs et inspectrices du travail, pour les emplois et compétences dans le domaine de la protection de l'enfance et sur la formulation des programmes régionaux de l'emploi.

Egalité du genre



Plusieurs organisations de la société civile ont été accompagnées en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et d'égalité de genre. Ainsi, plus de 100 membres de 75 associations ont été accompagnés en matière de mobilisation sociale contre les violences, 16 associations de quartier à Marrakech (mobilisant 6200 femmes, hommes, filles et garçons) ont bénéficié d'actions sportives et culturelles de prévention des violences faites aux femmes et aux filles et 5 associations de défense des droits des femmes ont bénéficié d'un appui technique pour le plaidoyer et la veille des cadres légaux et institutionnels en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Plaidoyer



Une série de trois caravanes de sensibilisation et de mobilisation communautaire ont été menées dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, à Tiznit et à Béni Mellal au profit des jeunes, les adolescents et les parents. Elles étaient axées sur les droits des femmes, la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre la violence basée sur le genre. Une journée d'étude a été organisée au sein du parlement regroupant 60 membres de groupes parlementaires et acteurs associatifs (dont 3 ministres) afin de les sensibiliser sur le mémorandum de réforme du code de la famille et le mariage des mineures.

Coopération Sud-Sud



Séminaire international sur la régionalisation avancée à l'épreuve de l'égalité de genre impliquant académiciens, élus territoriaux et membres de la société civile du Maroc, de la Tunisie, de France, des Pays-Bas, du Sénégal, de la France.

- Forum mondial « Des Villes Sûres » et réunion de haut niveau des maires pour l'égalité des sexes organisés au Canada au profit des autorités locales et des organisations de la société civile.
- Participation du Ministère du Développement social, du Ministère de la Justice, du Ministère Public et des ONGs à la conférence continentale (Nairobi) et régionale (Caire) sur l'enquête sur le mariage des mineures en Afrique.

- Participation des Ministères du Développement social, Ministère Public et ONGs au lancement du rapport Justice de Genre régional pour les pays arabes (Beyrouth).
- Atelier d'identification des besoins en renforcement des capacités des institutions du travail et celles chargées de la migration en matière de la migration du travail au profit des cadres des institutions des pays d'Afrique subsaharienne et de la région MENA.
- Partage par des ONG des expériences et bonnes pratiques en matière d'engagement des hommes et des leaders religieux dans la promotion de l'égalité des sexes (Indonésie); de la paternité positive (Afrique du Sud) et des leçons apprises de la mise en œuvre des projets de la société civile des 4 pays (Maroc, Egypte, Liban, Palestine) (Jordanie).
- Visite d'étude d'une délégation intersectorielle (pôle social, Justice, ONG) en Turquie pour prendre connaissance des politiques, programmes et services en protection de remplacement pour les enfants privés de leur environnement familial.

Développement rural, inclusif, intégré et durable



Les acteurs nationaux mettent en œuvre une politique de développement rural, inclusif, intégré et durable.

Agences participantes : AIEA, FAO, FIDA, OIM, ONUDI, UNESCO, UNOPS



©ONU FEMMES/HASSAN CHABBI

Principales réalisations

Renforcement de capacités



Des appuis techniques solides ont été apportés au gouvernement et aux Organisations Professionnelles pour la lutte contre certains ravageurs nuisibles aux cultures du Maroc tels que la Cochenille du Cactus, *Xylella Fastidiosa* et la Chenille Légionnaire d'Automne.

Des centaines d'Organisations Professionnelles agricoles et d'artisanat ont bénéficié d'un renforcement de capacités dans plusieurs filières, notamment en matière de techniques de production, de valorisation et de commercialisation des produits. Aussi, plus de 1.000 agriculteurs/agricultrices et techniciens ont été formés sur les bonnes pratiques agricoles et 10 Unités de valorisation de produits agricoles et de terroirs ont été construites et équipées.

Dans la filière arganière, 74 producteurs d'huile d'argan ont été formés et encadrés sur les normes d'hygiène et de sécurité.

De plus, le nombre de producteurs certifiés avec l'indication géographique protégée a augmenté de 95% et le nombre de litres d'huile certifiée IGP (Indication géographique protégée) a été multiplié par cinq. D'autres actions de renforcement de capacités ont ciblé près de 1.000 agriculteurs sur les méthodes d'amélioration végétale participative pour les produits biologiques locaux ; l'adoption des rotations à base de légumineuses et la gestion durable de l'eau et des sols ainsi que les bonnes pratiques agricoles pour améliorer la production de la figue de barbarie.

Plus de 1000 préparateurs et 250 formateurs ont été formés à la collecte durable et les aspects techniques du romarin afin d'améliorer leur compétitivité. 23 coopératives, ayant signé un contrat avec le HCEFLCD, ont été renforcées et formées à la gouvernance et à la gestion des coopératives. Des séchoirs et des équipements destinés à améliorer la qualité des produits de valorisation du romarin ont également été installés dans les coopératives.

Génération d'outils et de données



Dans le domaine de l'aquaculture, trois études ont été réalisées sur les aspects économiques incluant les incitations financières et la production d'aliments en aquaculture ; sur la dimension environnementale et le changement climatique de l'aquaculture ; ainsi que sur le potentiel de développement de la pisciculture, la conchyliculture et l'algoculture.

Plusieurs outils de gestion intégrée de territoires ont été élaborés. Il s'agit notamment d'un plan pour le développement d'un schéma d'aménagement sylvopastoral ; d'une typologie et une cartographie des écosystèmes oasiens dans la région de Drâa-Tafilalet et d'une méthodologie d'élaboration de plans de cogestion de bassins versants et de deux plans de cogestion de micro-bassins versants. Une stratégie est en cours de préparation pour la sauvegarde des savoirs et des savoir-faire liés à l'artisanat.

Ont également été élaborés des guides et documents techniques à savoir un manuel de directives techniques pour les opérations de nettoyage et d'élagage des touffes du palmier dattier, et une cartographie des risques potentiels de la propagation de la cochenille de cactus. Au-delà de ces outils, des ouvrages pour la correction de ravins et la lutte contre l'érosion ainsi que des aménagements hydroagricoles pour la gestion de l'eau d'irrigation ont été réalisés, et des travaux d'identification de biopesticides capables de contrôler l'expansion de la Cochenille dans les champs infestés ont donné des résultats prometteurs. Des guides de bonnes pratiques ont également été élaborés en matière de conduite technique de plantation du cactus, en plus de la mise en place de deux fermes pilotes dans ce domaine.

Durabilité environnementale



Grâce à l'appui apporté dans le cadre de cet effet, le site Arganier-Palmier d'Ait Mansour-Ait Souab a été certifié «Système ingénieux du patrimoine agricole mondial» (SIPAM). Cette certification est octroyée aux sites associant la biodiversité agricole à des écosystèmes résilients et à un précieux patrimoine culturel.

Plaidoyer



Diverses actions de plaidoyer ont permis d'agir sur le cadre juridique notamment à travers la révision du projet de loi 79-15 formant le Code de l'aquaculture marine du Maroc et l'élaboration d'un cadre stratégique pour le développement de l'aquaculture au Maroc. Un cadre réglementaire portant sur les semences locales dans 5 sites pour la sauvegarde des variétés locales a été élaboré et soumis au gouvernement.

Egalité du genre



L'appui des femmes travaillant dans les coopératives de romarin et le renforcement de leurs capacités a permis de faciliter le dialogue entre les membres de la coopérative et les cueilleurs de romarin et d'intégrer les femmes dans les organes de décision des coopératives. Cela a eu pour résultat de faire passer le pourcentage de femmes travaillant dans cette filière de 20 à 34% de femmes (de 77 à 954).

Coopération Sud-Sud



- Projet d'appui au Mali pour l'appui au renforcement de capacité des cadres du secteur agricole en matière de développement de l'élevage, de la riziculture, des services vétérinaires et santé publique, de l'aquaculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Projet d'appui au Swaziland pour le renforcement des capacités des cadres du secteur agricole en matière de développement des secteurs de l'élevage, de l'irrigation, de la gestion de l'eau et de l'horticulture, ainsi que sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Projet d'appui au Ministère de l'Agriculture de la République de Guinée Conakry pour l'amélioration de sa gouvernance à travers l'élaboration d'un système de suivi-évaluation, de planification et de coordination de ses interventions, des méthodes d'évaluation et des statistiques fiables de la production agricole.
- Projet d'appui au Ministère de l'Agriculture de la Guinée Bissau pour le renforcement des capacités techniques et de gestion du personnel et des acteurs de développement dans les domaines de l'irrigation et gestion de l'eau, la fertilisation des sols, l'horticulture et la formation agricole pour la mise en œuvre des stratégies et plans de développement agricole.
- Signature en cours d'un partenariat tripartite Chine/FAO/Maroc
- Projet d'appui au secteur agricole à Madagascar dans les domaines du conseil agricole, financement rural, irrigation et gestion de l'eau, formation en génie rural, médecine vétérinaire et insémination artificielle.
- Échange continu de bonnes pratiques avec la Tunisie sur la mise en place et la promotion du Concours national des produits du terroir.

Résultats des groupes de travail inter-agences

Les groupes de travail inter-agences appuient la mise en œuvre de l'UNDAF dans trois domaines techniques : le suivi-évaluation, la communication et les opérations. Les groupes de travail, particulièrement le groupe de travail suivi-évaluation, ont apporté un appui de taille dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et la revue des résultats.

Groupe de travail « suivi-évaluation »

Le Groupe de travail en suivi et évaluation (GTSE) a poursuivi en 2018 ses activités d'appui technique et de renforcement des capacités pour assurer la planification et le suivi de l'UNDAF sur la base des principes de gestion axée sur les résultats. Le GTSE a ainsi accompagné les Groupes de résultats dans le processus de reporting pour la revue annuelle 2017 et dans la finalisation des outils de suivi, tout en fournissant une assurance qualité pour l'élaboration des bilans annuels et de l'état des lieux des produits de l'UNDAF selon une approche orientée vers les résultats. Le GTSE a également joué un rôle central dans l'appui à l'élaboration des plans de travail conjoints (JWP) 2018-2019 en mettant l'accent sur la déclinaison exhaustive des cibles et des indicateurs de produits par année et par Agence. Un appui a également été fourni aux Groupes de résultats pour la production des métadonnées d'indicateurs d'effets et de produits en vue d'harmoniser la définition des indicateurs afin de mieux identifier et coordonner le processus de collecte des données et de reporting.

L'accompagnement de l'exercice «UNCT-SWAP Gender Scorecard 2018» piloté par le Groupe Thématique Genre (GTG) était l'une des réalisations phares du GTSE en 2018. Une analyse exhaustive de l'ensemble des indicateurs des effets et produits de l'UNDAF a été menée par un groupe de travail mixte (GTSE et GTG) afin de mesurer le degré de prise en compte de la dimension du genre dans la matrice de résultats de

l'UNDAF et d'en tirer des recommandations pour un UNDAF plus sensible au genre.

Par ailleurs, le GTSE a organisé une session de formation sur la GAR au profit des membres du Groupe de Travail Opérations (OMT) dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie relative aux activités opérationnelles « Business Operations Strategy (BOS) ». Le groupe a également contribué à l'organisation de la 7ème conférence du réseau d'évaluation du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (EvalMENA) qui s'est tenue à Rabat en novembre 2018 avec un appui financier et technique de l'UNICEF. Outre les participants des Nations Unies, la conférence a réuni plus de 200 participants de différents secteurs représentant les diverses sociétés d'évaluation nationales, des parlementaires, des responsables gouvernementaux et d'autres partenaires de la région.

L'Equipe de Pays s'est engagée en 2018 à faire partie des premiers pays pilotes pour l'adoption de la plateforme UN Info suite aux recommandations du GTSE qui a mené un examen de faisabilité par rapport au contexte du pays. UN Info est un système en ligne de planification stratégique, de suivi, de reporting et d'analyse des données des interventions et opérations du Système des Nations Unies pour le Développement. Il comprend également un portail public qui informera de manière transparente sur les investissements et interventions du SNUD dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Groupe de travail « Communication »

Pour marquer la célébration de la Journée des Nations Unies, commémorée chaque année à travers le monde le 24 octobre, le SNUD au Maroc a organisé une journée portes ouvertes à destination du grand public en plein centre-ville de Rabat.



La journée était l'occasion pour les visiteurs d'échanger avec les Fonds, Agences, Programmes et Entités du Système des Nations Unies pour le Développement et de rencontrer également certains de leurs bénéficiaires pour lesquels un espace était dédié. Le programme de la journée a allié information et divertissement avec de la musique, de la peinture, une dégustation de produits locaux et d'autres activités ludiques pour petit(e)s et grand(e)s tout au long de la journée.

Avec ONU Femmes en chef de file, le Système des Nations Unies pour le Développement au Maroc a également célébré de manière conjointe le lancement de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes et aux filles. Du 25 novembre au 10 décembre 2018, plusieurs institutions nationales, ONG, partenaires et médias se sont mobilisés pour contribuer aux efforts de sensibilisation et de lutte contre les différentes formes de violences que subissent les femmes et les filles.

Enfin, des briefings ont été organisés de manière régulière avec les médias sur diverses thématiques d'actualité telles que la journée internationale des femmes, la journée internationale du sport au service du développement et de la paix, le lancement du rapport sur le développement économique en Afrique...

Groupe de travail « Opérations »

La UNCT a approuvé en 2017 la mise en place d'une stratégie relative aux activités opérationnelles « Business Operations Strategy (BOS) » afin de mettre en commun certains services au niveau des agences du SNUD dans le but d'améliorer leur qualité et de réduire les coûts.

Le groupe « Opérations » a été mandaté par la UNCT pour coordonner les travaux de mise en place de la « Business Operations Strategy » en 2018. A cet effet, une session de formation a été organisée en début d'année avec l'appui de UNDCO (UN Development Coordination Office) afin de mettre à niveau les connaissances des membres du groupe sur la question de la BOS. Une autre formation a par la suite été organisée au profit des équipes des Opérations des agences du SNUD sur la stratégie BOS.

Des sous-groupes de travail ont été formés en cinq catégories : services communs/technologie de l'information et de la communication, locaux communs, finance, ressources humaines, achat et approvisionnement. Un état des lieux a été mené pour chacune de ces catégories afin d'identifier les opportunités et besoins pouvant déboucher sur d'éventuelles possibilités de mise en commun des services.



©ONU FEMMES/HASSAN OUAJBIR/2018

Le SNUD a également engagé une réflexion sur la faisabilité d'un projet de maison commune des Nations unies à Rabat. Cette mise en commun des locaux répond à une recommandation du Secrétaire Général Nations unies et permettrait une économie d'échelle considérable pour le gouvernement du Maroc.

Progrès vers l'atteinte des Résultats
de l'UNDAF 2017-2021

DONNÉES FINANCIÈRES



Sources de financement

Ressources disponibles - 2018

Maroc	\$9,570,870
GEF	\$4,609,977
Canada	\$2,944,308
UE	\$1,276,314
USAID	\$1,246,827
Belgique	\$1,226,927
Danemark	\$1,070,000
SIDA	\$944,261
Monaco	\$927,000

Géographie

Dépenses - 2018

National	\$24,514,972
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	\$5,319,240
Guelmim-Oued Noun	\$3,522,329
Souss-Massa	\$5,501,044
Marrakech-Safi	\$2,261,359
Oriental	\$1,414,673
Drâa-Tafilalet	\$464,917
Marrakech (préfecture)	\$447,491
Béni Mellal – Khénifra	\$409,837
Grand Casablanca-Settat	\$340,575

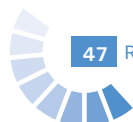
Partenaires d'exécution

Dépenses - 2018

Agence du Sud	\$3,362,329
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	\$2,632,945
Sécrétariat d'État chargé du Développement Durable	\$2,600,071
ONGs	\$2,320,353
Entraide Nationale	\$2,131,170
Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail	\$1,840,339
Sécrétariat d'État chargé de la Formation Professionnelle	\$1,840,339
Ministère Délégué Chargé des marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la Migration	\$1,699,349
Société civile	\$1,567,740
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	\$1,415,749

Etat des dépenses 2018

Résultat 1 : Gouvernance démocratique et régionalisation avancée					
Etat financier 2018 (US\$)		Agences participantes	Partenaires financiers		
Budget prévu	Dépenses				
<p>Produit 1.1 : Les principes et mécanismes de la gouvernance territoriale issus du dispositif légal et réglementaire national sont mis en œuvre.</p>					
	625 261,17	561 036,00	OIM, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNICEF	Royaume du Maroc, Espagne, Pays-Bas	
<p>Produit 1.2 : La convergence des politiques publiques et stratégies nationales, de leur conception à leur évaluation est accrue aux niveaux national et régional.</p>					
	3 245 246,45	1 919 593,54	BIT, OIM, OMS, ONU Femmes, ONUSIDA, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHCR, UNICEF	Royaume du Maroc, Suisse, Union Européenne	
<p>Produit 1.3 : La réforme de la justice est appuyée, assurant l'accès à une justice efficiente et efficace, notamment pour les groupes les plus vulnérables et traduisant les droits humains.</p>					
	4 873 529,00	2 686 848,93	ONUDC, PNUD, UNICEF	Royaume du Maroc, Canada, Japon, Union Européenne	
<p>Produit 1.4 : Les acteurs institutionnels et de la société civile disposent d'outils et de capacités pour intégrer et mettre en œuvre les principes de droits humains, d'égalité de genre et de participation citoyenne consacrés par la constitution et les engagements internationaux, dans le processus de réformes en cours</p>					
	2 427 533,00	1 181 319,00	OIM, ONUDC, ONU Femmes, UNESCO, UNHCR, UNICEF	Canada, Suède, Union Européenne	
TOTAL	11 171 569,62	6 348 797,47			



Résultat 2 : Développement inclusif durable				
Etat financier 2018 (US\$)		Agences participantes	Partenaires financiers	
Budget prévu	Dépenses			
Produit 2.2 : Le développement industriel inclusif et durable ainsi que l'emploi vert sont promus.				
	1 462 469,00	1 445 369,00	ONU DI, PNUD	Royaume du Maroc Fonds Multilatéral du Protocole de Montréal, Fonds pour l'environnement mondial (GEF), Secteur privé, Union Européenne
Produit 2.3 : La résilience au changement climatique et aux risques naturels est renforcée, notamment en faveur des groupes vulnérables.				
	3 577 204,52	1 381 663,00	FAO, ONU DI, ONU Femmes, PNUD, PNUE, UNESCO	Royaume du Maroc Fonds pour l'environnement mondial (GEF)
Produit 2.4 : Des solutions inclusives et durables sont adoptées pour accroître l'efficacité énergétique et l'accès équitable à l'énergie propre.				
	2 426 969,33	2 073 485,00	ONU DI, PNUD	Royaume du Maroc, Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) Fonds pour l'environnement mondial (GEF), Italie, Japon
Produit 2.5 : Les villes sont plus inclusives et durables.				
	391 591,00	191 591,00	CEA, ONU DI, UNESCO	Fonds pour l'environnement mondial (GEF), Allemagne, Suisse
Produit 2.6 : L'accès équitable aux ressources naturelles et aux services écosystémiques pour une gestion durable est accru.				
	1 485 459,48	1 032 184,00	AIEA, PNUD, PNUE	Royaume du Maroc Fonds pour l'environnement mondial (GEF)
TOTAL	9 343 693,33	6 124 292,00		

Résultat 3 : Santé					
Etat financier 2018 (US\$)		Agences participantes	Partenaires financiers		
Budget prévu	Dépenses				
Produit 3.1 : L'accès équitable à des services de santé maternelle, infanto-juvénile, sexuelle et reproductive intégrés et de qualité est accru					
615 728,00	571 223,00	AIEA, OMS, ONUSIDA, UNFPA, UNICEF	Allemagne, Comité Suédois pour l'UNICEF, Etats-Unis, Union Européenne		
Produit 3.2 : Les interventions de prévention et de prise en charge des IST/sida, de la tuberculose et des autres maladies transmissibles sont accélérées avec des approches ciblées et novatrices					
725 500,00	675 977,00	OIM, OMS, ONUDC, ONUSIDA, UNFPA, UNHCR,	Allemagne, Etats-Unis		
Produit 3.3 : Les interventions de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles et de promotion de la santé mentale sont renforcées pour réduire la charge de morbidité et de mortalité					
563 000,00	483 762,00	AIEA, OIM, OMS, PNUD, UNFPA, UNESCO, UNICEF	Comité Espagnol pour l'UNICEF, Comité Suédois pour l'UNICEF, Finlande, États-Unis		
Produit 3.4 : La mobilisation et la coordination multisectorielle et l'approche participative sont renforcées pour réduire les iniquités en santé					
174 000,00	180 077,00	OMS, UNFPA, UNICEF	Union Européenne		
Produit 3.5 : La disponibilité des services essentiels de qualité à tous les niveaux du système de soins est renforcée					
260 000,00	251 848,00	OIM, OMS, ONUSIDA, UNFPA, UNICEF	Comité Suédois pour l'UNICEF, Union Européenne		
Produit 3.6 : La gouvernance du secteur de la santé est renforcée notamment à travers l'accompagnement de la régionalisation avancée					
13 500,00	163 500,00	OIM, OMS, ONUSIDA, UNFPA, UNICEF			
TOTAL	2 351 728,00		2 326 387,00		



Résultat 4 : Education				
Etat financier 2018 (US\$)		Agences participantes	Partenaires financiers	
Budget prévu	Dépenses			
Produit 4.1 : Les populations vulnérables achèvent leur scolarité et bénéficient d'un accès à une éducation et une formation de qualité.				
1 830 000,00	1 581 300,00	OIM, UNHCR, UNICEF	Canada, Monaco	
Produit 4.2 : L'éducation et la formation, formelle ou non-formelle, sont adaptées à l'environnement socio-économique pour une meilleure employabilité.				
7 172 837,00	9 077 473,00	OIM, ONUDI, UNESCO, UNICEF	Canada, États-Unis, Pays-Bas	
Produit 4.3 : Les capacités du système éducatif en matière de planification, de pilotage et de suivi-évaluation sont renforcées.				
791 000,00	585 000,00	OIM, UNESCO, UNICEF		
Produit 4.4 : Les compétences de vie dont l'éducation aux valeurs, à l'éthique et à la citoyenneté auprès des jeunes et adolescents, sont renforcées.				
2 660 000,00	1 251 465,00	OIM, UNESCO, UNFPA, UNICEF	Bureau des Nations unies de lutte contre le terrorisme (UNOCT), Canada, Pays Bas, Union Européenne	
Produit 4.5 : Le développement et l'extension d'une éducation préscolaire et de la petite enfance de qualité sont assurés.				
348 000,00	356 000,00	UNICEF		
Produit 4.6 : L'éducation parentale au niveau du système éducatif est renforcée.				
43 000,00	43 000,00	OIM, UNFPA, UNICEF		
TOTAL	12 844 837,00			12 894 238,00

Résultat 5 : Inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités

Etat financier 2018 (US\$)		Agences participantes	Partenaires financiers
Budget prévu	Dépenses		
<p>Produit 5.1 : Les institutions nationales et les acteurs de la société civile disposent des outils et des capacités pour mettre en œuvre les dispositifs et mécanismes de lutte contre toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe et de violences à l'égard des femmes et des filles.</p>			
1 850 196,00	1 474 672,00	ONU Femmes, UNFPA	Canada, Espagne, Suède, Suisse
<p>Produit 5.2 : Un système de protection sociale intégré est mis en place pour une meilleure réponse politique en faveur des populations en situation de vulnérabilité, y compris les migrants et les réfugiés.</p>			
3 106 263,00	3 111 438,15	BIT, OIM, ONUDC, UNESCO, UNHCR, UNICEF	Finlande, Italie, Union Européenne
<p>Produit 5.3 : Les systèmes d'information désagrégés et territorialisés sont renforcés et sont axés sur les évidences et les approches multidimensionnelles, pour une meilleure prise de décision.</p>			
1 798 719,52	612 624,24	BIT, OIM, ONUDC, ONU Femmes, OMS, ONUSIDA, PNUD, UNFPA, UNICEF	Royaume du Maroc, Canada, Suisse
<p>Produit 5.4 : Les politiques publiques et les programmes d'amélioration des conditions de vie, ciblant les populations les plus vulnérables, sont mis en œuvre au niveau territorial.</p>			
11 499 974,12	6 585 124,64	BIT, OIM, ONUDC, PNUD, UNICEF	Royaume du Maroc, Belgique, Banque Islamique de Développement, Danemark, États-Unis, Finlande, Italie, Suède, Union Européenne, Western Union
<p>Produit 5.5 : Les dispositifs institutionnels favorisant l'emploi décent, l'entrepreneuriat et l'employabilité sont mis en place et opérationnels.</p>			
1 621 314,00	1 366 442,00	BIT, CEA, OIM, ONUDI, ONU Femmes, UNHCR, UNICEF	Canada, Italie, Union Européenne
TOTAL	19 876 466,64	13 150 301,03	

**Résultat 6 : Développement rural, inclusif, intégré et durable**

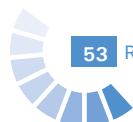
Etat financier 2018 (US\$)		Agences participantes	Partenaires financiers
Budget prévu	Dépenses		
Produit 6.1 : Les capacités nationales œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et la pêche sont renforcées en matière de planification et d'innovation.			
240 000	435 000	FAO	Suisse
Produit 6.2 : Les capacités des organisations professionnelles et du tissu associatif rural œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et la pêche et de l'artisanat sont renforcées.			
650 000	600 000	FAO, FIDA, OIM, UNESCO	Fonds pour l'environnement mondial (GEF)
Produit 6.3 : Les capacités techniques des producteurs sont renforcées pour améliorer les productions agricoles, forestières et halieutiques.			
1 178 000	1 198 000	AIEA, FAO, FIDA	Fonds pour l'environnement mondial (GEF), Suisse
Produit 6.4 : Les capacités des acteurs nationaux sont renforcées en matière d'appui technique pour la modernisation des infrastructures et équipements agricoles, forestiers et halieutiques.			
1 100 000	734 000	FAO, FIDA	Royaume du Maroc, Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE), Fonds pour l'environnement mondial (GEF)
Produit 6.5 : Des approches et des outils pour la valorisation des produits de terroir sont promus à travers l'intervention sur différents maillons de la chaîne des valeurs.			
1 370 000	1 413 000	FAO, FIDA, ONUDI	Fonds pour l'environnement mondial (GEF), Suisse
TOTAL	4 538 000,00		

Dépenses cumulées 2017-2018

Résultat 1 : Gouvernance démocratique et Régionalisation Avancée				
	Budget prévu 2017-2021	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Dépenses cumulées 2017-2018
UNICEF	6 540 000,00	252 000,00	1 318 069,00	1 570 069,00
UNDP	19 943 977,00	991 441,00	2 940 200,58	3 931 641,58
ONUFEMMES	1 300 000,00	557 987,00	780 562,89	1 338 549,89
BIT	3 300 000,00		5 000,00	5 000,00
OIM	1 800 000,00	1 613 485,00	196 696,00	1 810 181,00
UNESCO	3 350 000,00	240 000,00	246 000,00	486 000,00
CEA	40 000,00			0,00
FAO	150 000,00			0,00
ONUSIDA	50 000,00	12 000,00	24 420,00	36 420,00
UNFPA	550 000,00	2 000,00		2 000,00
ONUDC	500 000,00	335 907,00	440 849,00	776 756,00
UNHCR	-	0,00	397 000,00	397 000,00
Total	37 523 977,00	4 004 820,00	6 348 797,47	10 353 617,47

Résultat 2 : Développement inclusif et durable				
	Budget prévu 2017-2021	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Dépenses cumulées 2017-2018
UNESCO	905 000,00	520 500,00	6 500,00	527 000,00
UNICEF	2 400 000,00			0,00
UNDP	29 445 445,00	1 752 861,00	3 507 996,00	5 260 857,00
ONUFEMMES	1 500 000,00	87 910,00	124 294,00	212 204,00
CEA	60 000,00	27 000,00		27 000,00
ONUDI	900 000,00	2 275 537,00	2 349 502,00	4 625 039,00
BIT	700 000,00			0,00
FAO	1 950 000,00	125 000,00	136 000,00	261 000,00
OIM	800 000,00			0,00
FIDA	6 000 000,00			0,00
AIEA	500 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00
Total	45 160 445,00	4 822 808,00	6 124 292,00	10 947 100,00

Résultat 3 : Santé				
	Budget prévu 2017-2021	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Dépenses cumulées 2017-2018
UNICEF	3 790 000,00	463 868,00	543 874,00	1 007 742,00
UNFPA	2 500 000,00	63 233,00	229 036,00	292 269,00
OMS	3 315 200,00	1 035 527,00	845 400,00	1 880 927,00
ONUSIDA	1 050 000,00	238 765,00	265 217,00	503 982,00
AIEA	800 000,00	0,00	112 000,00	112 000,00
ONUDC	900 000,00	49 000,00	168 860,00	217 860,00
OIM	-	0,00	162 000,00	162 000,00
UNHCR	-			0,00
Sous-total	12 355 200,00	1 850 393,00	2 326 387,00	4 176 780,00

**Résultat 4 : Education**

	Budget prévu 2017-2021	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Dépenses cumulées 2017-2018
UNICEF	11 000 000,00	1 740 203,00	3 190 300,00	4 930 503,00
UNESCO	5 020 000,00	155 000,00	269 465,00	424 465,00
UNFPA	1 750 000,00	30 700,00		30 700,00
OIM	3 000 000,00	0,00	4 713 336,00	4 713 336,00
UNIDO	-		3 794 137,00	3 794 137,00
UNHCR	-		927 000,00	927 000,00
Total	20 770 000,00	1 925 903,00	12 894 238,00	14 820 141,00

Résultat 5 : Inclusion économique, réduction des inégalités et des vulnérabilités

	Budget prévu 2017-2021	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Dépenses cumulées 2017-2018
ONUFEMMES	4 450 000,00	616 329,00	1 342 852,00	1 959 181,00
UNFPA	4 450 000,00	187 600,00	136 020,00	323 620,00
UNDP	25 863 578,00	2 316 951,00	5 163 297,88	7 480 248,88
UNICEF	4 540 000,00	653 934,00	1 567 126,00	2 221 060,00
UNHCR	4 701 140,00	1 263 000,00	2 200 000,00	3 463 000,00
BIT	650 000,00		668 000,00	668 000,00
OIM	7 300 000,00		1 725 508,00	1 725 508,00
ONUSIDA	70 000,00	10 000,00	10 840,00	20 840,00
CEA	20 000,00	28 000,00	2 000,00	30 000,00
CNUCED	447 000,00			0,00
FAO	100 000,00			0,00
ONUDI	500 000,00	0,00	151 314,00	151 314,00
UNODC	500 000,00	126 403,18	183 343,15	309 746,33
UNESCO		0,00		0,00
Total	53 591 718,00	5 202 217,18	13 150 301,03	18 352 518,21

Résultat 6 : Développement rural, inclusif, intégré et durable

	Budget prévu 2017-2021	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Dépenses cumulées 2017-2018
FIDA	28 050 000,00	903 520,00	2 030 000,00	2 933 520,00
OIM	250 000,00		-	0,00
UNOPS	0,00			0,00
FAO	3 700 000,00	1 120 470,00	1 392 000,00	2 512 470,00
ONUDI	500 000,00	1 000 000,00	720 000,00	1 720 000,00
AIEA	600 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00
UNESCO		0,00	100 000,00	100 000,00
Total	33 100 000,00	3 023 990,00	4 380 000,00	7 403 990,00

Annexes

Partenaires de mise en œuvre de l'UNDAF 2017-2021

Partenaires gouvernementaux et institutionnels

- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
- Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
- Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable
- Ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
- Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalité et du Développement social
- Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
- Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Ministère de la Justice
- Ministère de la réforme de l'Administration et de la fonction publique
- Ministère de la Santé
- Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale
- Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle
- Ministère délégué auprès du Chef de Gouvernement chargé des Affaires générales et de la Gouvernance
- Ministère délégué auprès du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration
- Ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile
- Secrétariat d'Etat auprès du Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale, chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale
- Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et du Développement Durable, chargé du Développement Durable
- Agences de développement (Sud, Nord, Oriental)
- Agence pour le Développement Agricole (ADA)
- Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE)
- Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI)
- Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)
- Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA)
- Agence Nationale de lutte contre l'Analphabétisme (ANLCA)
- Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS)
- Caisses de retraite
- Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc (4C Maroc)
- Centre National de l'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN)



- Centres Régionaux d'Investissement (CRI)
- Comités Régionaux de l'Environnement des Affaires (CREA)
- Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM)
- Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)
- Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)
- Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS)
- Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR)
- Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH)
- Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL)
- École nationale d'agriculture de Meknès
- Entraide Nationale
- Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire (FMPS)
- Haut-Commissariat au Plan (HCP)
- Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD)
- Haut Conseil de l'Autorité Judiciaire
- Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC)
- Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan-II
- Institut National de Recherche Agronomique (INRA)
- Moroccan Agency for Sustainable Energy (Agence Marocaine des Énergies Renouvelables) (MASEN)
- Office du Développement de la Coopération (ODECO)
- Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT)
- Observatoire National du Développement Humain (ONDH)
- Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEEP)
- Parlement

- Préfectures, provinces, régions, conseils régionaux et collectivités territoriales
- Protection civile, police, gendarmerie
- Rabita Mohammedia des Oulémas
- Universités

Partenaires de la société civile

- Alliance de Travail dans la Formation et l'Action pour L'Enfance (ATFALE)
- Association Démocratique des Femmes Du Maroc (ADFM)
- Association de Lutte Contre le Sida (ALCS)
- Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF)
- Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED)
- Association Sud Contre Sida (ASCS)
- Chambres professionnelles
- Coopératives
- Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement préscolaire (FMPS)
- Fondation Mohammed V pour la Solidarité
- Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement
- Fondation Orient-Occident
- Fondation Zakoura
- Groupements d'intérêt économique
- Handicap International
- Injaz Al Maghrib
- Organisation Panafricaine de Lutte contre le Sida (OPALS)
- Réseau Anaruz
- Secteur privé
- Syndicats
- Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM)

Partenaires financiers



Gouvernement du Maroc



Gouvernement d'Allemagne



Gouvernement de Belgique



Gouvernement du Canada



Gouvernement du Danemark



Gouvernement d'Espagne



Gouvernement des Etats-Unis



Gouvernement de la Finlande



Gouvernement de la France



Gouvernement d'Italie



Gouvernement du Japon



Gouvernement du Luxembourg



Gouvernement de la Norvège



Gouvernement des Pays-Bas



Gouvernement du Royaume-Uni



Gouvernement de Suède



Gouvernement de la Suisse



Principauté de Monaco



Union Européenne (UE)

- Banque Islamique de Développement (BID)
- Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (UNOCT)
- Comité Espagnol pour l'UNICEF
- Comité Suédois pour l'UNICEF
- Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF)
- Fonds Multilatéral du Protocole de Montréal
- Fonds OPEP pour le développement international (OFID)
- Partenariat des Nations Unies sur les droits des personnes en situation de handicap (UNPRPD)
- Secteur privé
- United Nations Department of Economic and Social Affairs (UN DESA)



Fonds, Agences, Programmes et Entités des Nations Unies opérant au Maroc

Résidents

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Organisation Internationale du Travail (OIT)

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)

Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU Habitat)

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)

Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)

Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux projets (UNOPS)

Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)

Non-résidents

Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)

Centre du Commerce International (ITC)

Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)

Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR)

Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Institut Interrégional de recherche des Nations Unies sur la Criminalité et la Justice (UNICRI)

Bureau des Nations Unies pour la réduction des Risques de Catastrophes (UNISDR)

Groupes de coordination de l'UNDAF 2017-2021

Groupes de Résultats

• Gouvernance démocratique et régionalisation avancée

Co-présidents :

- M. Abdelouahhab El Jabri, Gouverneur, Directeur de la Formation des Cadres Administratifs Techniques par Intérim, Ministère de l'Intérieur
- Mme Leila Rhiwi, Représentante, ONU Femmes

Personne ressource : Mme Sacha Belle-Clot, Chargée de mission Planification et Budgétisation Sensible au Genre, ONU Femmes

• Développement inclusif durable

Co-présidents :

- M. Rachid Firadi, Chef de la Division de la Coopération Internationale, Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération, ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Mme Martine Therer, Représentante résidente par intérim du PNUD

Personne ressource : Mme Amal Nadim, Chargée de programme Energie & Changement Climatique, PNUD

• Santé

Co-présidents :

- M. Abdelouahhab Belmadani, Directeur de la Planification et des Ressources Financières, Ministère de la Santé
- Dr Maryam Bigdeli, Représentante, OMS

Personne ressource : Dr Hafid Hachri, Public Health Specialist, OMS

• Education

Co-présidents :

- M. Mohamed Dali, Directeur de la Coopération et de la Promotion et la Promotion de l'enseignement privé, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Mme Giovanna Barberis, Représentante, UNICEF

Personne ressource : M. Rachid Amri, Planning, Monitoring & Evaluation Officer, UNICEF

• Inclusion économique et réduction des inégalités et des vulnérabilités

Co-présidents :

- M. Larbi Tabit, Secrétaire Général, Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
- M. Abdel-Ilah Yaakoubd, Représentant Assistant et Coordonnateur de Programmes, UNFPA

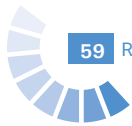
Personne ressource : Mme Mouna Jamaï, Associée au programme, UNFPA

• Développement rural inclusif, intégré et durable

Co-présidents :

- M. Said Laith, Directeur du Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural, des Eaux et Forêts
- Mme Florence Rolle, Représentante, FAO

Personne ressource : M. Abdelhak Laiti, Représentant Assistant et Coordonnateur de Programmes, FAO



Groupes thématiques

• Changement Climatique

Président : Mme Golda El-Khoury, Représentante, UNESCO

Personne ressource : M. Hassane Belguenani, Spécialiste senior des Programmes Science, UNESCO

• Culture et développement

Président : Mme Golda El-Khoury, Représentante, UNESCO

Personne ressource : Mme Karim Hendili, Responsable du Programme Culture, UNESCO

• Genre

Présidente : Mme Leila Rhiwi, Représentante, ONU Femmes

Personne ressource : Mme Raphaëlle Rafin, Chargée du projet Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, ONU Femmes

• Jeunesse

Présidente : Mme Golda El-Khoury, Représentante, UNESCO

Personne ressource : M. Phinith Chanthalangsy, Chef de section sciences humaines et sociales, UNESCO

• Lutte contre le VIH/sida

Président : Dr Kamal Alami, Directeur de l'ONUSIDA

Personne Ressource : Mme Hind El Hajji, Assistante de programme, ONUSIDA

• Migration

Présidente : Mme Ana Fonseca, Chef de mission, OIM

Personne ressource : Mme Natsuko Funakawa, Chargée de projets, OIM

Groupes de travail

• Suivi-Evaluation

Co-présidents :

- M. El Hassan El Mansouri, Secrétaire Général de l'ONDH

- Mme Giovanna Barberis, Représentante, UNICEF

Personne ressource : Mme Myriem Noussairi, Chargée de suivi-évaluation, Bureau du Coordonnateur Résident

• Communication

Président : M. Philippe Poinot, Coordonnateur résident

Personne ressource : Mme Karima Chakiri, Chargée de Communication, Bureau du Coordonnateur Résident

• Opérations

Présidente : Mme Martine Therer, Représentante résidente par intérim du PNUD

Personne ressource : M. Mohammed Cheddad, Operations Manager, PNUD



13, Avenue Ahmed Balafrej

Souissi, Rabat - Maroc

Tél. : +212 5 37 63 31 41

Fax : +212 5 37 63 30 81

snud.ma@one.un.org

www.un.org.ma

Retrouvez-nous sur :

  @ONUMAROC